

7^e ÉDITION

La gazette du
chêne-liège

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE

**Le massif des Maures
face à ses enjeux.**



Édito

La forêt sera belle, même s'il n'y a pas de neige à Noël !



**JEAN-LAURENT
FÉLIZIA**

*Secrétaire Général de
Forêt Modèle de Provence*

C'était la question que nous nous posions toutes et tous quand nous étions plus jeunes. « Y aura-t-il de la neige à Noël ? » Je ne m'avance pas vraiment quand j'écris cela...

C'était un peu attendu chaque année, comme un goût de treize desserts, nous guettions ce petit point blanc sur Notre-Dame-des-Anges ou sur le joug de l'Aigle qui éveillait l'imaginaire d'un ailleurs comme un point culminant de nos rêves.

Depuis, nos rêves se sont déportés. Ils flirtent douloureusement avec d'autres sommets. D'abord le tout premier sommet de la terre à Stockholm en 1972 puis celui de Rio en 1992, et les autres, tous les autres qui se sont succédés pour aborder

les enjeux de notre survie sur une planète qui connaît un dérèglement climatique inégalé par sa rapidité et que seuls quelques individus atteints de cécité précoce ne sauraient reconnaître.

Ce dérèglement climatique, souvent confondu avec des traits météorologiques pourtant si faciles à distinguer de par leur différence d'échelle temporelle, Forêt Modèle de Provence, ses partenaires, ses acteurs au quotidien, en ont fait **un sujet porteur d'espoirs** plutôt que de lamentations.

Cela pourrait sembler cynique ou singulier mais qu'avons-nous comme autre voie à emprunter que de trouver par les sujets les plus sensibles, les meilleurs moyens de nous adapter, de **faire des états des lieux pour mieux comprendre l'essentiel du fonctionnement du vivant**, pour trouver le contrepied à un glissement qui nourrirait par catastrophisme les sujets les plus terrifiants de la collapsologie ?

En tout cas, et vous en prendrez connaissance dans ce 7^e numéro de la Gazette du chêne-liège, ce qui anime ses rédactrices et ses rédacteurs, c'est de se pencher avec sérieux sur autant de sujets que porte la forêt mais aussi **les écosystèmes** qui s'articulent autour d'elle, de défricher les raisons de porter intérêt à **développer** depuis les territoires les plus confinés, **les techniques et les filières** à faire émerger, **les savoir-faire** à adapter aux temps modernes soutenus par le monde artistique et culturel, impulsé par la jeunesse des **artisans** qui ont foi en leur tentative.

C'est de se pencher non seulement avec sérieux mais de transmettre à toutes et tous, de partager le fruit des travaux engagés lors de manifestations et d'évènements.

Et puis comme un arbre dans la forêt qui tend les feuilles de ses charpentières ou de ses coursonnes au grand jour, Forêt Modèle de Provence écoute les voix des territoires, tend l'oreille à ses partenaires pour **ouvrir autant de pistes et s'adapter aux temps à venir**.

Forêt Modèle de Provence, permettez-moi ce néologisme, c'est un arbre « génialogique » qui rassemble, fédère et facilite les projets d'autres arbres disséminés depuis le massif de l'Étoile jusqu'au Massif des Maures, en passant par la Sainte-Baume et le Garlaban, pour **faire jaillir autant d'espoirs qu'il puisse y avoir des forêts belles à contempler !**

Je prends la suite de Philippe Duparchy qui animait depuis 2019 notre Conseil d'Administration avec brio et que je remercie pour l'efficacité et l'intelligence d'action avec laquelle la plupart des projets en cours ont pu être lancés. Il est toujours présent à nos côtés pour éclairer de sa veilleuse bienveillante le chemin que nous traçons ensemble.

Ensemble, voilà un joli mot pour faire que la forêt soit belle, aujourd'hui et demain !

Hommage

Patrice de Colmont, une disparition, un héritage



C'est avec émotion et une profonde tristesse que nous avons appris le samedi 11 octobre la disparition de Patrice de Colmont, propriétaire historique du Club 55 à Ramatuelle, du Domaine de La Môle, du Domaine des Bouis, de Piegros, figure charismatique de la Côte d'Azur. À 77 ans, il s'en est allé, laissant derrière lui une empreinte profonde, non seulement dans le monde de la restauration et du tourisme, mais aussi dans celui de la nature et de l'écologie, qu'il défendait avec passion.

UN HOMME MULTIPLE : HOSPITALITÉ, NATURE, ENGAGEMENT.

Né dans une famille pionnière de la plage de Pampelonne, Patrice de Colmont a grandi au contact du rivage, des cabanons, de la mer et du soleil. Le Club 55, fondé par ses parents, est devenu un lieu mythique, apprécié pour son atmosphère de simplicité, d'élégance, d'authenticité. Mais au-delà de l'hôte, c'est l'homme qui aimait la terre, les arbres, les jardins et la forêt.

Il s'est investi dans l'agroécologie au domaine des Bouis, cultivant vin biologique et potager en circuit court. Il portait un regard attentif sur les enjeux environnementaux : changement climatique, biodiversité, respect du territoire, du paysage, au soutien des grandes causes, et de certains personnages comme Pierre Rabhi ou encore Paul Watson qu'il avait hébergé lors de son exil et n'avait jamais cessé de le défendre.

UN SOUTIEN À FORÊT MODÈLE DE PROVENCE

Parmi ses engagements écologiques, Patrice de Colmont était mécène de Forêt Modèle de Provence, association reconnue d'intérêt général dont la mission est de promouvoir un modèle durable pour les forêts provençales — qu'il s'agisse de mobiliser des acteurs, de valoriser les essences locales, de soutenir la recherche, ou de sensibiliser le public.

- En 2018, nous avons commencé notre collaboration autour des ruches en chêne-liège, sujet ayant été poursuivi ;
- En 2021, il avait bénéficié de notre programme de plantation sur les pistachiers vera (la variété produisant les pistaches) ;

- En 2022, La Gazette Tropézienne soulignait ce partenariat : le Club 55 est mentionné comme mécène de Forêt Modèle de Provence, un soutien financier certes, mais aussi un symbole, celui d'une convergence entre culture, tourisme, patrimoine et écologie ;
- En 2025, nous avons organisé un repas sur le mécénat au Club 55 puis tourné un reportage sur Forêt Modèle de Provence qui sortira en mars 2026, dont voici un extrait, de ce que Patrice de Colmont livrait :

« Les humains doivent comprendre qu'ils ne sont pas le centre du monde, qu'ils font partie de la nature, qu'ils sont un des éléments, comme la fourmi, l'oiseau, le poisson, chacun est un élément, à partir de là si l'humain se met à sa place, il peut participer à la protection de la biodiversité et à faire que la vie sur la planète continue comme ça l'a été par le passé, à être une maison commune. Forêt Modèle de Provence a réussi à avoir une mission très précise, en plus de la protection de la forêt et du massif des Maures qui est la base, il a su se préoccuper de la vie économique de ce massif forestier extraordinaire et ça s'est très important, parce qu'il faut absolument que ça ne soit pas seulement qu'un sanctuaire, qu'il y ait une vraie vie. La valorisation de la forêt est une chose qu'il faut retrouver, qui a existé pendant des siècles, et il était temps que grâce à Forêt Modèle de Provence l'on se préoccupe de nouveau de cette valorisation de la forêt. »

AU-DELÀ DU RESTAURANT, UN SOUFFLE POUR L'AVENIR

Avec la disparition de Patrice de Colmont, c'est une figure qui s'éteint, mais son action continuera de vivre dans les projets qu'il a soutenus, dans l'esprit du Club 55, dans le domaine des Bouis, de La Môle, de Piegros mais aussi dans des initiatives plus larges en soutien de l'environnement.

Les forêts méditerranéennes traversent des défis majeurs : sécheresse, incendies, perte d'espèces, pression urbaine... Dans ce contexte, les alliances entre citoyens, entreprises locales, associations, collectivités sont essentielles. Le soutien de personnes comme lui, qui croisent patrimoine, nature et économie locale, montre la voie d'un engagement concret.

UN HOMMAGE EN ACTES ET EN SOUVENIRS

- Les souvenirs personnels : nous avons partagé plusieurs déjeuners au Club 55, son accueil chaleureux, sa bienveillance, son regard sur la nature resteront un marqueur ;
- Les actes publics : soutien aux projets de territoire, mécénat, participation à la mise en valeur du patrimoine naturel, valorisation des essences locales autour d'une vision du territoire inspirante et son amour pour le massif des Maures et l'identité régionale.

Patrice de Colmont laisse derrière lui une empreinte multiple, indélébile — celle d'un restaurateur, mais aussi d'un amoureux de la nature. Son soutien à Forêt Modèle de Provence rappelle que les forêts ne sont pas seulement des espaces à préserver, mais des lieux de vie, de culture, de lien social entre culture et environnement, à faire perdurer, partager, diffuser.

Puisse ceux qui reprennent le flambeau cultiver cet esprit, nourrir cet équilibre fragile entre l'homme et le vivant, et faire de notre forêt provençale un héritage digne, pour demain.

Nicolas Plazanet, Forêt Modèle de Provence

Sommaire

P 06	I. DU TERRITOIRE HÉRITÉ AU TERRITOIRE D'AVENIR : LE MASSIF DES MAURES FACE AUX MUTATIONS CLIMATIQUES ET FORESTIÈRES
p 06	1. Approche géographique, historique et forestière d'un paysage méditerranéen en mutation.
p 11	2. Un écosystème sous pression : les Maures face aux dérèglements du climat.
p 12	3. Étude sur l'adaptation au changement climatique du massif des Maures.
p 14	4. La valorisation des ressources forestières : un impératif stratégique au service de la résilience et de l'adaptation de nos massifs varois.
P 17	II. VERS UNE NOUVELLE ÈRE DU LIÈGE DANS NOTRE RÉGION ?
p 17	1. Philippe Rivière, industriel : coopérer et innover pour reconstruire une filière française.
p 18	2. Valère Serra, subéiculteur en Corse : faire renaître le liège français.
p 20	3. Dialogues entre institutionnel, investisseurs et industriels : bâtir l'avenir du liège dans les Maures.
P 22	III. L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE
p 22	1. Retours sur la levée de liège dans le Var en 2025.
p 22	2. La relance de la formation à la levée de liège, par le Syndicat Mixte du Massif des Maures.
p 23	3. Saint-Astier, avec Permabita, Lièges Mélior et Lièges Junqué : mettre en oeuvre un béton de chaux / liège.
p 24	4. Farfadets Horse : la traction animale au service de l'environnement et de l'agriculture locale.
p 25	5. La nouvelle politique forestière du Département du Var 2025 : bilan d'une première année riche en projets.
P 26	IV. LES PROJETS DESIGN ET ARCHITECTURE
p 26	1. Hervé Paraponaris, l'artiste des quartiers Nord qui redonne vie au liège.
p 28	2. Clara Tardieu et l'acte militant de la modularité.
p 29	3. Reportage sur le liège, par l'Atelier Géminé.
p 30	4. Atelier des horizons possibles : imaginer le futur des territoires ruraux.
P 32	V. LES ÉVÉNEMENTS EN 2026
p 32	1. Le Concours d'Art et de Design Quercus Suber.
p 33	2. Les Journées du Liège à la Villa Noailles.
p 34	3. Le Festival de la Nature de Collobrières 2026 : quand nature, forêt et innovation se rencontrent.
p 35	4. La 10 ^e édition du Week-end du chêne-liège au Domaine de Baudouvin : un rendez-vous incontournable.
P 36	VI. POUR ALLER PLUS LOIN
p 36	1. Le liège dans la littérature, avec Mémoire à Lire, Territoire à l'Écoute.
p 40	2. Académie du Bain de Forêt Provençale : Santé - Tourisme - Dérèglement Climatique - Forêt.
p 41	3. Mise en oeuvre d'un projet de coopération pour la structuration d'une filière autour de l'arbousier sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et les massifs cristallins varois.
p 42	4. Le Portail du chêne-liège, vitrine d'une filière.
p 43	5. Forêt Modèle de Provence, un réseau face aux enjeux.
p 45	6. Les petites annonces du liège.

Du territoire hérité au territoire d'avenir :

le massif des Maures face aux mutations climatiques et forestières

1 Approche géographique, historique et forestière d'un paysage méditerranéen en mutation.

Entre la Méditerranée éclatante et les vallées provençales, le massif des Maures se dresse comme un témoin silencieux de l'histoire du Sud de la France. De ses crêtes sombres aux maquis denses, il incarne à la fois la rudesse et la richesse d'un territoire façonné par la nature, le temps et les hommes. Ce massif, longtemps perçu comme une barrière sauvage, a pourtant nourri des générations par ses mines, ses forêts et ses cultures, avant de devenir le décor emblématique d'un littoral tourné vers le tourisme et la contemplation.

Son géosystème complexe — mêlant substrats anciens, vents capricieux et cycles climatiques méditerranéens — a déterminé non seulement son visage paysager, mais aussi son destin économique et social. Des activités minières et forestières d'autrefois à la tertiarisation contemporaine, des villages perchés à l'urbanisation littorale, le massif des Maures illustre mieux qu'aucun autre l'évolution d'un territoire méditerranéen : celui où l'exploitation des ressources a peu à peu cédé la place à l'unique valorisation du paysage.

Étudier le massif des Maures, c'est donc **comprendre les équilibres fragiles entre géologie, climat, forêt et société**, et retracer le passage d'une économie de subsistance à une économie de service, d'un espace de production à un espace de mémoire. C'est aussi interroger l'avenir d'un milieu dont la beauté, autant que la vulnérabilité, impose **une réflexion urgente sur la gestion et la préservation de nos territoires méditerranéens**.

Ces enjeux nourrissent les réflexions contemporaines autour d'un Parc Naturel Régional et d'un GéoParc UNESCO, symboles d'un nécessaire rééquilibrage entre préservation et valorisation, mais avant toute chose, il nous semble utile de poser les problématiques du massif au travers d'une approche géographique, historique et forestière.



SA GÉOGRAPHIE

Le massif des Maures forme une ellipse longue de 57 km entièrement comprise dans le département du Var, entre les villes d'Hyères et de Fréjus, sa plus grande largeur dépasse légèrement les 30 kilomètres (FONCIN, 1910).

Les deux vallées du **Réal Martin** (affluent du Gapeau) et de l'**Aille** (affluent de l'Argens) le séparent du reste de la Provence.

Caractérisé par l'austérité de sa couleur (l'origine de son nom vient du provençal *Leï Mauro* signifiant la montagne noire) car couverte d'un sombre manteau de forêts et de maquis, d'une verdure profonde et opaque, ce massif est très pentu malgré que ces points dominants ne dépassent pas 800 mètres (La Sauvette et Notre Dame des Anges) (FONCIN, 1910), cependant, cela a toujours posé des problématiques dans sa valorisation mais aussi en a garanti sa préservation.

SA GÉOLOGIE

De Saint-Raphaël à Hyères, le sous-sol des Maures est formé de **terrains primitifs, antérieurs à 300 millions d'années** et sous l'effet de nouveaux épisodes tectoniques, ils ont engendré une structure de compartiments NNE-SSO (Nord-Nord-Est / Sud-Sud-Ouest, donc de manière oblique) où :

- **Les granites et les gneiss** dominent à l'Est ;
- **Les micaschistes** au Centre ;
- **Les phyllades** (ou schistes noirs) **et les quartzites** à l'Ouest du Cap des Mèdes (Porquerolles).

Cependant, les sols de l'actuel massif des Maures émergé, ne sont apparus que depuis la période tertiaire et selon les minéraux du sous-sol altérés, ils donnent une mosaïque pédologique d'une grande variété.

SON CLIMAT

Depuis le Quaternaire, le climat a subi de brusques alternances de périodes froides et chaudes, de sécheresse et d'humidité, avec une tendance à un réchauffement de l'air qui s'est accentué depuis les années 2000.

Le chercheur Michel Vennetier dans son dernier article dans la revue Forêt Méditerranéenne explique l'existence de cycles et tendances :

- **Une tendance sur le long terme** : un optimum très marqué de plusieurs décennies au milieu du XX^e siècle puis une diminution continue depuis les années 90 ;

• **2 cycles assez réguliers**, d'une durée moyenne d'environ 21 ans et 8 ans dont l'interaction explique les ondulations de la pluie annuelle autour de la tendance à long terme ;

Sa conclusion est que **la Provence va connaître dans les années à venir des périodes répétées de sécheresse fortes et prolongées** se conjuguant avec des températures de plus en plus élevées (VENNETIER, 2024). En ce sens, une adaptation rapide de nos pratiques sylvicoles doit être menée. Également, le climat du massif des Maures est caractérisé par plusieurs vents :

- Le vent d'Est, ou levant, amène la pluie ;
- Le Sud-Ouest, ou Lebech, orageux et lourds, peut être responsable de gros cumuls en terme de pluviométrie ;
- L'Ouest, ou Ponant, tempère la chaleur des journées radieuses ;
- Le Nord-Ouest, le très connu Mistral, balaie et nettoie, dessèche et glace, caractérisé par sa violence ;
- Le Nord, ou Tramontane (venant des Alpes), est un vent froid.

Les autres vents ont moins d'importance, les plus courants sont le Mistral et le Levant.

LES PRINCIPALES ÉCONOMIES DU MASSIF DES MAURES DANS LE PASSÉ

Le Massif a connu de très nombreuses valorisations, nous ne ferons pas de listes exhaustives, mais nous mettrons en avant quelques économies à retenir, par le caractère rare ou au contraire notable de par leur durée ou intensité (FONCIN, 1910).

• **Minières** : on dit d'ailleurs souvent que le massif des Maures est un véritable musée géologique, tant les anciennes mines et carrières sont nombreuses, dont certaines exploitées au moins dès l'époque gallo-romaine :

- Pour sa roche éruptive, la serpentine, apparaissant près de La Garde-Freinet, de La Verne ou encore à Cavalaire ;
- Plus spécifique, le granit blanc porphyroïde du Plan-de-la-Tour ;
- Le granit à mica noir de Cogolin et de La Môle, avec également du gneiss, basalte et trachyte ;
- La granulite blanche de Saint-Tropez et du Cap Lardier ;
- Mais aussi du fer (Collobrières, Les Mayons), du plomb argentifère (à Cogolin et La Londe-les-Maures par exemple), de l'étain, des gisements houillers (rares cependant, mais au moins un a été exploité au Plan-de-la-Tour), de l'antimoine à la mine des Borrels, de la barytine à la mine de Pic Martin de Gonfaron et même du grenat (aux alentours de La Verne notamment et au Plan-de-la-Tour).

Cette richesse du sous-sol et de cette géologie si particulière a justifié le lancement d'un projet GéoParc (Label UNESCO) concernant les massifs des Maures et de l'Estérel, soutenu par le Département du Var et le Syndicat Mixte du Massif des Maures en partenariat avec celui des Alpes-Maritimes.

• **Forestière** : le pin d'Alep (gemmage), le pin maritime (gemmage, mais surtout pour le bois construction - au début du siècle dernier, la scierie Rival à Vidauban compte 67 ouvriers, Laudon au Muy 53 - pendant longtemps **le pin maritime fut l'essence la plus courante**



du Massif avant d'être ravagé par le *Matsucoccus feytaudi*), le chêne-liège (ayant participé à la richesse et au développement de plusieurs communes du Massif : par exemple, La Garde-Freinet comptait 5 fabriques en 1787 et 28 en 1865 faisant travailler 300 ouvriers, même dynamique pour Collobrières et Gonfaron, les 3 capitales en quelque sorte du liège pendant plus d'un siècle), les châtaigniers (très important en période de famines au travers l'histoire, le peuplement a connu un fort développement au XVIII^e siècle), le genévrier (huile de cade), le chêne-vert (pour le charbon) mais aussi, dans une moindre mesure : l'écorce d'arbousier, de chêne-vert et pubescent pour les tanneries, la souche de bruyère pour fabriquer les pipes, la vannerie servant pour le transport des cerises de Solliès-Pont au Luc, etc.

• **Agricole** : sans commune mesure avec aujourd'hui, les surfaces agricoles étaient bien plus développées avec une agriculture très diversifiée, les méthodes aussi, notamment l'essartage (méthode d'exploitation agricole utilisée jusqu'au XIX^e siècle, consistant à défricher des parcelles boisées ou broussailleuses, pour y semer des céréales ou des légumineuses ; après quelques années de culture, les sols, vite appauvris, étaient abandonnés à la régénération naturelle de la végétation, avant d'être à nouveau essartés après un certain cycle). Vigne, céréales, culture de la feuille de mûrier pour les vers à soie, roses et fleurs, olivier, etc. C'était avant tout une économie de subsistance et non d'échange (on produisait ce dont on avait besoin).

• **L'élevage et le pastoralisme**, également très présent auparavant, même si considéré comme peu prospère ("*l'élevage exige beaucoup d'herbes, et le pays en manque*", FONCIN, 1910), à noter en ce sens l'antique race chevaline (fils probables des chevaux arabes, héritier des nombreuses incursions sarrasines et de pirates Maures, aujourd'hui disparu) et les troupeaux de bœufs de la Verne ou « *Vacaïros* » ayant désormais également disparu, renseigné comme "*habitantes des bois, leur vie était trop rude pour qu'elles fussent bonnes laitières. Elles avaient la croupe étroite, les jarrets forts, le front large, les cornes bien arquées et pointues, beaucoup de finesse et de vigueur*" (FONCIN, 1910 ; TURREL, 1872).

L'ÉCONOMIE VERS L'EXTÉRIEUR S'EST STRUCTURÉE AUTOUR :

• **d'une part, du Port de Saint-Tropez (un port de transit pour l'exportation de certaines marchandises**, par exemple concernant le commerce de feuilles et d'écorces d'arbousiers, ROMAGNAN, 2007, au-delà de cette valorisation particulière, le port fut très important jusqu'au début du 20^{ème} siècle), mais aussi le Port de Fréjus (et dans une moindre mesure celui de Saint-Raphaël) avec son lot de difficultés (marécages, difficulté du mouillage, faible profondeur, etc) (BUTI, 2008), cependant, la reconfiguration des échanges, la révolution des transports maritimes au XIX^e siècle, le recul du cabotage – avec la concurrence du rail et du camion-citerne – ont contribué à la marginalisation des petits ports, à leur disparition ou à leur donner d'autres orientations ;

• **d'autre part, le développement du réseau ferroviaire** (au Nord du massif, les Arcs étaient atteints en 1862 puis au Sud) et routier (au milieu du 19^{ème} siècle, de Grimaud au Luc par La Garde-Freinet).

Au-delà de désenclaver le cœur du Massif, le chemin de fer qui longe tout le littoral (achevé en 1890, la ligne va de Toulon à Saint-Raphaël avec la construction ensuite de deux embranchements vers Cogolin et Saint-Tropez) complété par une route longeant le littoral, a donné une attractivité non pas sans conséquences :

- **la spéculation foncière massive** va s'intensifier dès les années 50 ;
- **le développement du tourisme débute vraiment** (tel qu'on le connaît aujourd'hui) **en 1936** grâce à l'instauration des congés payés puis de manière encore plus massive en 1960 avec la généralisation de l'automobile (JUILLARD, 2015).

L'approche, au niveau de la gestion du Massif, va peu à peu changer pour passer d'un statut d'un lieu de ressource à un lieu de paysage, et **on ne gère pas un paysage comme on gère une ressource**. Rezvani disait déjà en 1979 *“Les hauteurs en retrait de la mer sont devenues le dortoir de résidents fantômes qui occupent la région sans y être. Les Maures ne sont plus qu'un paysage, une vue ou alors un point de vue”*.

Pour en revenir au tourisme, il va se limiter pendant longtemps sur des destinations très ciblées (Hyères, Saint-Raphaël) et uniquement en **station de villégiature pour l'hiver**. *« Le massif des Maures, âpre et sec, ne saurait convenir à un séjour d'été. La chaleur y est accablante, les sources rares, les chemins pénibles. L'idée même d'un tourisme estival y serait absolument inconcevable »*, notait ainsi Pierre Foncin en 1910, le climat ne s'est pourtant pas refroidi (loin de là) mais les mentalités et la façon de consommer un territoire ont profondément changé. L'essor du tourisme va être avantagé par l'accessibilité rendue possible par le rail et la route, et bien sûr par les conditions climatiques et paysagères et **le développement d'une civilisation de loisirs**, jusqu'à avoir une conséquence sur le choix et l'évolution du nom des villes. *“Les réclames dont usent et abusent les autres villes du littoral, pour vanter et vulgariser leur station hivernale”* (DENIS, 1910). C'est ainsi à l'initiative de certains “industriels et spéculateurs étrangers” que Hyères est devenu Hyères-les-Palmiers “à cause des quelques palmiers que l'on voit dans ses jardins et promenades ; donnant ainsi une étiquette de boutique à une ville ancienne et respectable, importante par son histoire”. Ce changement, validé par le Conseil municipal de l'époque “entraîné par l'influence (...) de l'inventeur” a accepté et soumis ce changement au Conseil général du département, qui l'a refusé à l'unanimité, mais certaines idées ont la vie dure...

Concernant, les séjours d'été, ils ont commencé à se généraliser après la seconde guerre mondiale avec la mode du bronzage et les congés étendus.

Ce désenclavement dès la deuxième moitié du XIX^e siècle (à noter, l'importance du chemin de fer à l'époque, pas seulement pour les déplacements mais bel et bien pour l'échange de marchandises, avec des gares marchandes importantes comme celle de Carnoules et du Luc) a eu pour effet **une brusque entrée du massif des Maures dans une économie générale** : jusqu'ici le massif n'était pas ou peu accessible, repliés sur lui-même, peu habités et avec une économie de subsistance. Cela va avoir comme conséquences de profondes transformations : produire péniblement quelques céréales, élever



extensivement des chèvres, moutons, vaches n'avaient plus guère de sens alors qu'existait le moyen de se procurer l'équivalent à meilleur compte dans des contrées plus favorisées (JULLIARD, 2015), on peut donc noter un profond changement à partir de 1870 de l'économie dans le Massif mais aussi le Var en général :

- **quasi-disparition des cultures céréalières** ;
- **effondrement de l'oléiculture et de l'horticulture** (encore plus après 1956, à cause du gel, ayant achevée une économie déjà fragilisée) ;
- **arrêt de la sériciculture**, pourtant très rémunératrice (le dernier atelier ferma à La Garde-Freinet peu après la seconde guerre mondiale) après une apogée en 1900 ;
- **crise de la vigne** (à cause du phylloxera) puis fort développement à partir des années 50/60 (grâce au tourisme d'ailleurs) ;
- **fort recul de l'élevage** (25 bergers au milieu du 19^{ème} siècle, plus qu'un seul en 1975) ;
- **déclin de l'industrie** (tannerie au Luc, bouchonneries, ateliers de filatures, etc.).

Profitant de cela, la forêt a pu se reconstituer, le chêne-liège en a d'ailleurs profité pour étendre son aire de répartition (on y reviendra après dans la partie forêt) et les taux de boisement s'en ressentent avec, par exemple, entre 1863 et 1914, des taux qui passent :

- **de 17 à 56% pour Gassin** ;
- **de 16 à 53% pour Ramatuelle** ;
- **de 22 à 47% pour Cogolin**.

Il faut comprendre que ces chiffres ne sont pas des exceptions mais bel et bien une tendance générale pour le Massif.

Maupassant écrit du massif des Maures en 1882 : « *Là-bas, tout au bout de la France, il est un pays désert... Comme les solitudes américaines, ignoré des voyageurs, inexploré, séparé du monde par toute une chaîne de montagnes... Toute cette contrée montueuse est connue sous le nom de "massif des Maures"... À peine quelques villages semés de place en place dans toute cette région que la voie de fer évite par un énorme circuit. Deux routes seulement y pénètrent, s'aventurent par ces vallées sans un toit, par ces grandes forêts de pins où pullulent, dit-on, les sangliers. Il faut franchir ces torrents à gué, on peut marcher des jours entiers dans les ravins et sur les cimes sans apercevoir une mesure, un homme ou une bête ; mais on y foule des fleurs sauvages superbes comme celles des jardins* » (MAUPASSANT, 1882).

Dans « Sur l'eau » en 1889, Maupassant aborde de nouveau le massif des Maures « De temps en temps, on aperçoit une mesure souvent abandonnée et parfois habitée par une misérable famille de charbonniers ». Un témoignage éclairant et passionnant, on aurait pu citer aussi l'ambiance décrite dans Maurin des Maures de Jean Aicard (1908).

Cet abandon de la vieille économie agro-sylvo-pastorale dès la fin du XIX^e siècle va avoir au début comme conséquences :

- **un développement de l'économie du bouchon** avec également le besoin, concordant, d'étendre le peuplement subéricole, parfois en dehors de son aire de répartition naturelle (avec même des essais en milieux calcaires) (DAVIN, 1882), Étienne Garcin en parlait déjà en 1835 : « *Le produit des chênes-lièges a décuplé en peu d'années et augmentera encore à l'avenir. Les bouchons de La Garde-Freinet sont justement renommés dans le Nord de la France et dans plusieurs pays étrangers. Leur consommation augmente journellement et doit encourager les propriétaires à faire des semis de ces arbres précieux, qui réussissent dans tout le territoire, et même au milieu des rochers schisteux qui en occupent une portion considérable jusqu'alors sans valeur* » (GARCIN, 1835) avec des essais sylvicoles novateurs, notamment celui mené par Jacques Aurran, ancien Maire d'Hyères,



décrit comme l'un des plus persévérants agriculteurs, ayant beaucoup travaillé sur la culture et conduite du chêne-liège : « *les essais de M. Aurran ont été commencés et terminés sur une très grande échelle ; plus de 500 hectares appartenant à cet habile agriculteur pourront bientôt servir de forêt-modèle* », avec le besoin clair de faire école et essayer les bonnes pratiques (DENIS, 1910) ;

- **un développement des huttes de charbonniers** ;
- **un développement d'exploitation du bois**, mais aussi de ces sous-produits, notamment le passé plutôt court mais intense sur **le gemmage** dans le massif des Maures et en Provence (COURAU, 2015), le territoire a ainsi connu plusieurs usines à térébenthine, notamment 2 qui existaient encore à Hyères au début du XX^e siècle.

On peut dire que l'économie forestière a connu un âge d'or de 1870 à 1945 et en était la principale valorisation économique de ce territoire des Maures.

Dans les années 50 vint un virage pour ce qu'il restait des surfaces agricoles mais aussi de l'économie forestière, avec notamment l'ouverture à la concurrence, qui va condamner toute cette économie, elle ne restera désormais plus que résiduelle.

Dans le secteur du liège, c'est une économie qui a été historiquement subventionnée (aides à la levée de liège, barrière douanière à l'entrée, protectionnisme) jusqu'à sa quasi disparition. Ainsi, en terme de chiffres, **on levait 10 000 tonnes de liège en 1920, il y avait 150 fabriques faisant travailler 2000 personnes** (DALIGAUD, 1995), actuellement, on lève encore 250 tonnes pour 2 entreprises et environ 10 salariés, en prenant en compte l'ASL Suberaie Varoise (association de gestion forestière réunissant plus de 400 propriétaires privés de forêts de chêne-liège, pour environ 16 000 hectares de forêt en gestion).

HABITAT

En termes d'habitat, dès l'Antiquité, la vie s'est surtout développée le long des rivages, dans les plaines et les vallées basses, avec cependant des fluctuations selon les périodes (lors des guerres et des invasions sarrasines, la population trouvait refuge en hauteur, et s'y fixait parfois, y restant à demeure).

Lors des fouilles préventives à l'occasion de la construction du centre commercial Mayol à Toulon (de 1984 à 1988), il a été attesté l'utilisation à l'époque romaine (I^{er} siècle après J-C) de troncs de chêne-liège ayant été démasclés, le quai était ainsi formé de gros troncs retenant les remblais de terre et de pierres (VALENTE et al., 2025).

Concernant le bassin de population, Pierre Foncin disait en 1910 des Maures « *une contrée âpre et sauvage* », c'est encore plutôt vrai aujourd'hui : un massif peu habité, bordé au Sud par un littoral trépidant et au Nord par un faisceau d'autoroute et de voie ferrée, qui jalonnent une série de villages désormais uniquement viticoles (pour encore combien de temps ?).

FORÊT ET INCENDIE

Selon Étienne Juillard, le boisement primitif après analyses de pollens fossiles était déjà constitué de pins, de chênes et de châtaigniers. Pendant longtemps, cette forêt va être dominée par le pin maritime, comme exprimé précédemment.

Le massif des Maures a toujours connu des feux récurrents, à noter les étapes de la reconstitution d'une forêt après un feu (KUHN-HOLTZ-LORDAT, 1953) :

1. quelques jours après le feu : un couvert de graminée s'établit ;

2. quelques semaines après le feu : le couvert de graminée est complété par une strate buissonnante, comprenant diverses euphorbes, des argelas, plusieurs espèces de cistes, l'arbousier et le pistachier lentisque commencent à rejeter ;

3. quelques mois après le feu : il apparaît et se développe les viornes, les bruyères, les filarias à feuille étroite et large, les romarins, les petits houx, le chêne-liège refait son feuillage ;

4. dès l'année suivante, profitant du couvert créée, il va émerger des arbustes tels que les myrtes, les genévriers. L'arbousier et le lentisque vont bien se développer également, ainsi que des lianes : salsepareille, chèvrefeuille, clématite, garance ;

5. en quelques années, un puissant ensemble arbustif compact se développe, c'est le maquis ;

6. pins et chênes (vert et pubescent), au début noyés dans les buissons vont parvenir à coiffer les broussailles peu à peu.

Ce cycle est estimé à 25 ans. S'il y a plus d'un feu tous les 25 ans, par contre, un recul de la biodiversité du sous-sol, du sol, et donc végétal est remarqué, sans omettre l'impact évident sur la faune et microfaune, avec des espèces rares : lézard ocellé, tortue d'Hermann, cistude d'Europe.

Ces quelques lignes permettent de mettre en contexte de manière historique, et géographique, le massif des Maures et l'évolution de son peuplement, qui peuvent donner des indices sur la résilience de certaines essences (le chêne-liège, largement planté en dehors de son aire de répartition initiale par exemple, souffre-t-il plus sur ces « nouvelles » aires ?).

Cela permet de se rendre compte :

• **qu'en moins de 150 ans, les déplacements ont été révolutionnés**, au travers de différentes périodes (le rail dans la seconde moitié du 19ème siècle, le développement des routes, puis la généralisation de l'automobile en 1960) ;

• **en moins de 100 ans, le visage économique a totalement changé** et la structuration des communes avec (diminution de l'aire agricole, habitats diffus et risques accrus : incendies et inondations, désert industriel, avènement du tourisme et d'une économie de service) ;

• **en moins de 50 ans, le visage de la forêt a totalement changé** (dominé jusqu'à il y a 50 ans par le pin maritime). Actuellement le pin parasol (à cause de la cochenille tortue) semble suivre la même trajectoire que le pin maritime hier.

CONCLUSION

Le massif des Maures, vaste témoin des équilibres méditerranéens, illustre avec force la complexité des liens entre géologie, climat, forêt et société. De son socle ancien aux forêts renaissantes, il raconte une histoire de transformations successives : celles d'un territoire tour à tour exploité, délaissé, puis redécouvert. Ce paysage, jadis terre d'économie productive — minière, agricole, forestière — est devenu un espace de contemplation, un patrimoine vivant où s'entrelacent mémoire et mutation.

Aujourd'hui, face à la pression touristique, au recul des usages traditionnels et aux défis du changement climatique, les Maures se situent à la croisée des chemins. Leur avenir dépendra de notre capacité à conjuguer préservation et innovation, à reconnaître la valeur écologique autant que culturelle de ces reliefs austères, et à cultiver l'espoir d'un territoire qui va au-delà d'être une carte postale, vouée à l'émotion du feu, au tourisme et aux activités de loisirs.

Nicolas Plazanet,
Forêt Modèle de Provence
nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr



En parlant économie... Étienne Juillard dans son article "Le département du Var, 1790-1990 : métamorphose d'un territoire, publié dans la revue "Etudes Régionales" en 1991 écrivait ses quelques lignes qui n'ont pas pris une ride 33 ans plus tard : "l'activité touristique s'apparente plus à un éventail de services offerts qu'à des fonctions productives. Si l'on considère que ces dernières on s'aperçoit, par exemple, qu'entre 1936 et 1938, 14 000 emplois ont été créés dans le Var, dont seulement 700 dans l'industrie, 2 300 dans le bâtiment et tout le reste dans le commerce et les services. Quand on évoque les centaines de petits ateliers autrefois dispersés sur tout le territoire varois, on a peine à admettre le désert industriel qui, sur les cartes de l'Atlas de Provence-Côte d'Azur, sépare l'aire niçoise de l'aire marseillaise. Que reste-t-il ? D'abord évidemment le bâtiment et les travaux publics, secteur pour lequel le Var bat tous les records, avec en 1989 plus de 20 000 demandes de construction de logements, soit un doublement par rapport à 1933 (74)."

33 ans plus tard ? Quasiment plus aucune industrie, des constructions continuant à prendre le pas sur les terres agricoles, une forêt en progression mais moins bien entretenue - voir abandonnée, pour une économie productive n'ayant fait que diminuer, et des résidences, secondaires à foison - surtout sur la frange littorale, ou vouées à la location.

Bibliographie :

Foncin Pierre, 1910. *Les Maures et l'Esterel*, Edition Armand Colin. - Vennetier Michel, *Les pluies en Provence semblent répondre à des cycles réguliers - Analyse rétrospective sur 230 ans, modélisation et projections dans l'avenir, Forêt Méditerranéenne, Tome XLV, n°4, décembre 2024, p. 309.* - Docteur Turrel L., 1872. *Revue Agricole de la Provence, Race bovine des Maures, pages 35 à 102.* - Romagnan Bernard, 2007. *L'exploitation de la feuille d'arbousier dans le massif des Maures à l'époque moderne (XVIIe - XVIIIe siècles).* - Buti Gilbert, 2008. *Ville maritime sans port, ports éphémères et poussière portuaire, Le golfe de Fréjus aux XVIIe et XVIIIe siècles.* - Juillard Étienne, 2015. *Le Var et les Maures entre histoire et géographie, recueil d'articles, Hyères, éditions Mémoire à lire, Territoire à l'écoute.* - Rezvani/Silvester, 1979. *Divagation sentimentale dans les Maures, Sté Nlle des Editions du chêne, Hachette, Paris.* - Denis Alphonse. *Hyères ancien & moderne : promenades pittoresques, scientifiques et littéraires sur son territoire, ses environs et ses îles. Hyères : Souchon (éd.), 1910.* - Maupassant Guy de, 1882. *Extrait du conte intitulé "Rencontre", publié dans le Gaulois du 26 mai 1884, repris dans Pléiade, tome 1, page 440.* - Davin Gustave, 1882. *"Le Chêne-liège Sa Culture, Sa Maladie Dans Le Var".* - Garcin Étienne, 1835. *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne, Draguignan.* - Courau Claude, 2015. *Le gemmage en forêt provençale, éditions des régionalismes.* - Daligaux Jacques, 1995. *L'industrie du liège dans le Massif des Maures du début du XIXe siècle à la fin du XXe siècle, apogée et déclin d'une industrie, Provence Historique - Fascicule 181, p. 403.* - Valente Marina, Bailly Élis, Cruciani Michel, Françoise Joël, L'Hour Michel, et al., 2015. *Recherches sur l'occupation d'un îlot toulonnais de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne (Toulon, Var). Revue du Centre archéologique du Var, 2013-2014, pp.115-173.* - Kuhnholz-Lordat G., 1953. *Le tapis végétal dans ses rapports avec les phénomènes actuels de surface en Basse Provence, Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 22e année, n°3, p. 67 et 152-156.*

2 Un écosystème sous pression : les Maures face aux dérèglements du climat

Le massif des Maures est un territoire remarquable du littoral méditerranéen, reconnu pour la richesse de ses paysages forestiers et la présence du chêne-liège, espèce à la fois patrimoniale, écologique et économique. Dans le cadre de ses missions d'animation de la Charte forestière, des sites Natura 2000 « Plaine et Massif des Maures » et du Contrat de Transition Écologique (CTE), le Syndicat Mixte du Massif des Maures (SMMM) a engagé une réflexion sur la trajectoire d'adaptation au changement climatique de son territoire (TACCT). Cette démarche a mis en évidence les principaux défis environnementaux et socio-économiques du massif, notamment l'impact déjà perceptible du changement climatique sur la santé et la composition des forêts.

Le chêne-liège (*Quercus suber*), espèce emblématique du massif, est aujourd'hui fragilisé par la récurrence des sécheresses, la hausse des températures et la multiplication des incendies. Selon le bilan 2024 sur la santé des forêts du Var, publié par la DRAAF, **aucun dépérissement massif des peuplements n'a encore été observé, mais de nombreux signes d'affaiblissement sont visibles.** Ces fragilités peuvent provoquer des mortalités localisées, souvent aggravées par les attaques d'insectes et de pathogènes opportunistes. Face à ce constat, la gestion durable des suberaies apparaît plus essentielle que jamais. En effet, **leur entretien contribue à la prévention des incendies, à la préservation d'habitats naturels remarquables** en cohérence avec les documents d'objectifs des sites Natura 2000, mais aussi à **la régulation hydrique, à la lutte contre l'érosion des sols et au maintien d'une filière économique locale** d'importance et historique.

C'est dans cette optique que le SMMM a lancé, en 2022, le **Plan de Relance de la Filière Liège** (PREFIL), dont la conclusion est prévue en 2025. Décliné en plusieurs axes, celui consacré à la « ressource » vise à renforcer la gestion durable des suberaies et des forêts du massif des Maures, en valorisant leurs services écosystémiques et en prenant en compte les effets du changement climatique. En mobilisant des financements publics et privés, le Plan favorise la mise en œuvre de projets de plantation, de régénération et de rénovation dans les forêts publiques comme dans les forêts privées.

Parallèlement, le projet FEADER « Mobilisation de la ressource forestière à haute valeur ajoutée dans le massif des Maures », porté par le SMMM et mené de 2023 à 2024 en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), l'Association Syndicale Libre de gestion forestière de la Suberaie Varoise (ASL Suberaie Varoise) et le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var (SPCV), a permis d'identifier les peuplements de chêne-liège à potentiel économique futur dans les forêts publiques et privées du territoire. Les résultats de ce projet ont ainsi estimé à environ **13 350 hectares la surface de peuplements exploitables en chêne-liège sur les 48 000 hectares que compte le massif.**



En 2024, poursuivant la dynamique engagée, le SMMM a porté le projet « Diagnostic de vulnérabilité du massif face au changement climatique », financé à 80 % par l'État via les Fonds Vert et à 20 % par auto-financement. L'objectif de ce projet est d'évaluer la résilience du territoire face au changement climatique et de **proposer des leviers concrets pour réduire sa vulnérabilité.** Pour mener ce projet, le SMMM est en partenariat avec deux associations du territoire - Forêt Modèle de Provence et les Communes Forestières du Var (COFOR ALEC 83) - ainsi qu'avec le cabinet AviSilva en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage. Une autre structure, gestionnaire forestier, sera associée ultérieurement pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle des actions qui découleront des études menées. Le projet s'articule autour de deux volets complémentaires :

- **L'adaptation des forêts du massif face au changement climatique**, portée par Forêt Modèle de Provence. Cette étude analyse l'évolution passée et future des principales essences (chêne-liège, chêne vert, chêne pubescent, châtaignier, pins d'Alep, maritime et parasol, arbousier...), élabore un diagnostic partagé avec les chercheurs et gestionnaires, et formule des recommandations sylvicoles opérationnelles. L'étude s'appuie également sur des retours d'expérience issus d'autres territoires méditerranéens, comme la Catalogne, la Grèce et la Tunisie.
- **L'adaptation du territoire aux risques naturels**, conduite par COFOR ALEC 83. Ce second volet est consacré aux : incendies, inondations, la ressource en eau, puis risques sanitaires. Il prévoit un état des lieux approfondi et la cartographie des zones les plus exposées, réalisés en concertation avec les acteurs locaux. L'étude aboutira à l'élaboration d'une méthodologie et d'un plan d'actions prioritaires afin de renforcer la résilience du massif face à ces aléas naturels de plus en plus fréquents et intenses.

En croisant ces deux approches, forestière et territoriale, le Diagnostic de vulnérabilité du massif des Maures constituera **un socle de connaissances essentiel pour orienter les politiques et projets d'adaptation locaux.** Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement du SMMM : préserver la forêt des Maures méditerranéennes, maintenir la vitalité du chêne-liège et assurer la pérennité des écosystèmes du massif dans un contexte climatique en profonde mutation.

3 Étude sur l'adaptation au changement climatique du massif des Maures

Le massif des Maures est un massif de 190 000 ha, dont 69 % est boisé. Il abrite une grande richesse faunistique et floristique, avec notamment le chêne-liège, chêne vert, chêne pubescent, pin d'Alep, pin maritime, pin pignon et châtaignier, accompagnés d'un cortège arbustif et herbacé caractéristique : arbusier, bruyère, cistes, myrte, euphorbe... C'est un territoire à la fois riche et essentiel pour la population locale, présentant de forts enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Ce massif a évolué dans le temps, passant d'un lieu de forte activité à n'être plus qu'un paysage. Les problématiques ont alors suivi cette évolution : d'un massif exploité, employant un grand nombre de travailleurs, à un massif moins valorisé. Il a ainsi perdu en dynamisme et en vie. Une bonne partie est laissée à l'abandon, favorisant l'augmentation du nombre d'arbres, d'arbustes et de biomasse. Cela accentue la compétition pour l'eau et accroît le risque incendie. En parallèle, les températures augmentent et les précipitations deviennent plus concentrées et plus intenses. Les peuplements forestiers sont donc confrontés à de forts épisodes de sécheresse impactant leur fonctionnement et leur développement.

Dans ce contexte, le massif apparaît de plus en plus vulnérable, alors même que ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux restent nombreux.

Les acteurs et les institutions conscients des difficultés auxquelles le territoire devra faire face dans les années à venir soulignent l'urgence de la situation, et l'importance de mettre en place des stratégies de gestion forestière adaptative.

C'est dans ce contexte et dans le cadre du Fonds Vert que le Syndicat Mixte du Massif des Maures (SMMM) a lancé un projet de diagnostic de vulnérabilité du massif des Maures afin de mesurer l'état et évaluer le potentiel de résilience du massif forestier face au changement climatique et aux aléas naturels. Le SMMM a confié à Forêt Modèle de Provence la mission d'accompagnement et d'appui technique dans le cadre de ce projet.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SANTÉ DU CHÊNE-LIÈGE DANS LE MASSIF

Ainsi, un état des lieux de la santé du chêne-liège, un peuplement emblématique du massif a été effectué. En effet, présent sur 40 % du massif, il a longtemps soutenu une économie importante pour la région. Il porte donc une valeur forte, à la fois économique et culturelle. Cet état des lieux repose sur l'observation de 18 placettes issues du projet IRISE, mené par le CIRAD entre 2006 et 2009. L'un des principaux objectifs de ce projet européen était d'évaluer l'impact de la répétition des feux de forêt sur le sol et la végétation, en termes de biodiversité, de bilan carbone et de dégradation générale des potentialités de l'écosystème.

Dans le cadre du projet sur l'adaptation du massif des Maures au changement climatique, il a été décidé d'y réaliser de nouvelles analyses. Le changement climatique est susceptible de modifier l'ampleur et la récurrence des incendies. Il est donc intéressant d'étudier le lien entre la fréquence et l'ancienneté des feux avec l'état de santé des peuplements.

Les placettes ont plusieurs historiques de feu :

• **Trois régimes d'incendies** sur les 50 dernières années (nombreux = 3 à 5 feux, peu nombreux = 1 à 2 feux, témoin = sans feu)

• **Trois modalités de date du dernier feu** (très récent = 9 mois à 1 an, récent = 3 ans, ancien = 15 à 25 ans).

• **Les placettes témoins**, quant à elles, n'avaient pas brûlé depuis plus de 50 ans.

Pour évaluer l'état de santé des arbres, le protocole DEPERIS a été choisi. Ce protocole est une méthode d'estimation de l'état des houppiers, commun pour l'ensemble des forêts européennes et calibré pour chacune de leurs principales espèces forestières. Il permet de répondre à deux questions stratégiques :

• **Quelle est la situation sanitaire actuelle** d'une ou plusieurs essences à une échelle définie ?

• **Comment cette situation évolue-t-elle dans le temps ?**

La méthode repose sur deux critères visibles et durables qui décrivent l'aspect du houppier : la mortalité des branches et le manque de ramification (ou manque d'aiguilles chez les résineux). Ces deux critères sont complémentaires. Ils s'observent dans le houppier fonctionnel, hors zone de concurrence, afin d'éviter l'incidence des voisins ou les effets naturels de sénescence. Pour chacun de ces deux critères, une note de 0 à 5 est attribuée.

En complément des observations sanitaires réalisées avec le protocole DEPERIS, des relevés détaillés ont été effectués sur l'ensemble de la strate arborée de chaque placette. Ces relevés visaient à caractériser la composition, la structure et la vitalité du peuplement. Pour chaque arbre présent, les informations suivantes ont été consignées :

• **Le nombre d'arbres morts**, qu'ils soient sur pied ou à terre, accompagné de la mesure de leur diamètre à 1,30 m de hauteur ;

• **Le nombre d'individus vivants** et leur diamètre, permettant d'estimer la densité et la structure du peuplement ;

• **Le nombre total de rejets** présents sur la placette, indicateur clé de la capacité de régénération post-incendie ;

• **Enfin, chaque individu vivant, rejets compris, a reçu une note de santé globale** comprise entre 1 et 5 (1 = arbre très dépérissant, 5 = arbre en parfaite santé). Cette notation intègre plusieurs critères, dont ceux du protocole DEPERIS (taux de branches mortes, déficit de ramifications), auxquels s'ajoute le déficit foliaire global, afin de rendre compte de l'état physiologique général de l'arbre.

Ainsi plusieurs conclusions ont pu être tirées de ces relevés :

Globalement, **l'état de santé des peuplements de chênes-lièges n'est pas très bon avec des notes DEPERIS plutôt hautes**. Cette tendance se retrouve aussi bien dans les zones brûlées que dans les zones témoins. Cela montre que le passage du feu n'est pas le seul facteur responsable du dépérissement observé : **la concurrence entre individus et les épisodes répétés de sécheresse jouent également un rôle important**.



On constate, en s'appuyant sur les données de dépérissement issues du Département Santé des Forêts (DSF), que la tendance est à la hausse, avec **des peuplements qui se dégradent au fil du temps**.

Concernant les incendies, **l'impact à court terme est clairement négatif** : les placettes qui ont subi un feu récent présentent un taux de mortalité plus élevé. En revanche, les arbres qui ont survécu se trouvent souvent en meilleure santé que ceux des zones témoins et des zones d'anciens feux. Cela peut s'expliquer notamment par le contexte climatique dans lequel ces événements ont eu lieu. Les peuplements ayant brûlé entre 2003 et 2007, ont subi en plus du passage de l'incendie une période de sécheresse très marquée (période 2003-2007 : -21 % de pluie par rapport à la moyenne) provoquant une forte mortalité. Mais les années qui ont suivi ont été plus favorables sur le plan hydrique (+23 % entre 2008 et 2014), ce qui a permis aux individus restants de mieux se développer. De plus, la réduction de la biomasse liée au feu a limité la concurrence, notamment pour l'accès à l'eau, ce qui a contribué à améliorer leur état de santé. À l'inverse, les placettes qui ont brûlé il y a plus longtemps n'ont pas bénéficié de cet effet de réduction de la compétition, et ont cumulé plusieurs périodes de sécheresse sans "pause" favorable. Quant aux témoins, qui n'ont pas connu d'incendie depuis longtemps, leur taux de mortalité est plus faible, les arbres sont tous âgés et ont un déséquilibre du ratio racines/houppier, la densité reste élevée et la biomasse importante, ce qui engendre une compétition forte et une santé globale moins bonne.

Le passage du feu, même s'il a des effets négatifs immédiats, peut donc avoir **des effets positifs à moyen ou long terme**. Il favorise notamment la production de rejets, qui sont souvent plus vigoureux et en meilleure santé. Ces rejets, en profitant d'un réseau racinaire déjà en place, sont aussi plus résistants à la sécheresse. On observe ainsi une certaine adaptation des peuplements après incendie.

Il est important de ne pas systématiquement considérer le feu comme une menace. Lorsqu'il intervient avec un intervalle suffisant entre deux passages, il peut participer à **la régulation naturelle des peuplements**, notamment en réduisant la biomasse et la compétition, ce qui améliore l'accès aux ressources pour les arbres restants.

	Taux de mortalité	État de santé	Présence de rejets
Feux récents			
Feux anciens			
Témoins			

Tableau de synthèse des conclusions du suivi du peuplement chêne-liège.

Rouge : négatif pour le massif / **Vert** : positif pour le massif

Par ailleurs, aucune différence significative n'a été relevée entre le nombre de feux et la santé ou la mortalité des peuplements. Cela montre que **c'est surtout l'âge du dernier feu, combiné aux conditions climatiques, qui influence l'état des peuplements**.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Plusieurs freins majeurs sont apparus : une ressource trop vulnérable aux aléas, des conditions hydrologiques difficiles à gérer, une accessibilité limitée, une faible rentabilité économique et une culture forestière qui disparaît. **Le massif est de plus en plus laissé à l'abandon, ce qui fragilise encore ses peuplements**.

Pour trouver des solutions face à cela, des déplacements ont été réalisés en Grèce, en Espagne, en Tunisie et au Canada, ainsi que des entretiens avec des acteurs locaux et des chercheurs.

L'enjeu principal est de **redonner de la valeur au massif car la protection et l'attention accordées à un territoire dépendent de la valeur qu'on lui accorde**. Cela peut passer par la création de nouvelles filières, la valorisation du bois local, la recherche sur de nouveaux usages du chêne-liège de qualité médiocre (majoritaire désormais dans le massif suite à la diminution de la levée, puisqu'un liège qu'on ne lève pas tous les 12 ans, sa qualité se déprécie), la sensibilisation du public par de l'éducation à l'environnement ou encore à travers un tourisme durable et engagé. Sur le plan sylvicole et de l'aménagement, il est nécessaire **d'éclaircir** les peuplements tout en conservant un couvert, de les **rajeunir** progressivement, de **mélanger** les essences pour répartir les risques, de sélectionner les sites les plus favorables (écologiquement et en termes d'accès), **d'introduire des espèces mieux adaptées** au climat aride comme le caroubier, ou résistantes à certaines maladies, et de rester attentif aux expérimentations, notamment sur la **lutte biologique** contre les parasites. Concernant la gestion de l'eau, des aménagements comme des **retenues collinaires ou des terrasses** peuvent aider à gérer les pluies intenses et les périodes de sécheresse. Certaines **associations végétales**, comme la bruyère et l'arbousier, peuvent aussi capter l'humidité atmosphérique et améliorer les conditions hydriques du milieu.

CONCLUSION

De nombreuses actions sont possibles pour accompagner le massif dans ce contexte de changement climatique. **Malgré la fragilité des peuplements et un climat qui tend vers les extrêmes, il reste possible d'agir pour réduire sa vulnérabilité et préparer la forêt de demain**.

Il est important que les acteurs soient impliqués et qu'une synergie positive se mette en place. Même si les visions et les avis peuvent diverger, l'objectif reste le même pour tous : protéger le massif et en assurer sa pérennité.

Lucie Le Cornet, Forêt Modèle de Provence



4 La valorisation des ressources forestières : un impératif stratégique au service de la résilience et de l'adaptation de nos massifs varois

L'adaptation de la forêt méditerranéenne face aux effets conjugués du changement climatique et de la pression anthropique est l'un des défis majeurs de l'aménagement du territoire varois. Pour la COFOR ALEC 83, qui œuvre au soutien des collectivités dans leurs politiques forestières et énergétiques, la valorisation des ressources forestières est la pierre angulaire d'une stratégie de gestion durable, contribuant directement à la résilience de nos massifs et à la transition écologique de nos territoires.

LA FORÊT VAROISE À L'ÉPREUVE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le climat du Var, caractérisé par des étés longs et secs et des hivers de plus en plus doux, amplifie la vulnérabilité des écosystèmes forestiers. La pérennité des peuplements est aujourd'hui remise en question par des phénomènes extrêmes en intensification.

Sécheresse, Stress Hydrique et Déséquilibres Écosystémiques

L'augmentation documentée du nombre de jours de forte chaleur et la réduction des épisodes de pluie efficaces créent un stress hydrique chronique.

- **Vulnérabilité biologique** : Ce manque d'eau chronique affaiblit les arbres et les rend plus sensibles aux attaques de bioagresseurs (insectes ravageurs, maladies). L'étude de l'INRAE sur la dynamique des forêts montre que cet affaiblissement peut entraîner une réduction de la croissance, une augmentation significative du taux de mortalité, et de fait, une baisse de la capacité de séquestration du carbone par les arbres affaiblis (Source : Études INRAE sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers face à la sécheresse).
- **Surdensité et compétition** : Face au recul de l'activité humaine sous ses diverses formes (exploitation forestière, sylvo-pastoralisme...), de nombreux massifs souffrent de surdensité, renforçant la concurrence inter-essence pour la ressource hydrique. La forêt, bien que sa surface totale augmente, est paradoxalement plus fragile.

L'Exacerbation du risque incendie : compétition hydrique et accumulation de combustible

L'augmentation du risque incendie dans le Var est une conséquence directe de la synergie entre les conditions extrêmes induites par le changement climatique et le déficit de gestion forestière. Le manque d'intervention humaine sur les peuplements crée un environnement intrinsèquement plus inflammable, notamment en affectant la ressource en eau de la végétation :

- **Intensification de la compétition hydrique** : Le phénomène d'embroussaillage et la surdensité des massifs, conséquence de l'abandon sylvicole, multiplient les individus qui se partagent une ressource en eau déjà critique en été. Cette compétition hydrique exacerbe le stress des arbres. Moins hydratée, la biomasse forestière se transforme en un combustible sec et immédiatement disponible pour le feu, contribuant à prolonger la saison de danger.
- **Accumulation et continuité du combustible** : Outre le dessèchement de la végétation vivante, l'absence de gestion entraîne l'accumulation de bois mort et de sous-bois non élagué, garantissant une continuité verticale et horizontale du combustible. Cette structure facilite la transition rapide des feux de sol vers les feux de cime (crown fires), qui sont incontrôlables et dévastateurs.

Les Retours d'Expérience (RETEX) des incendies majeurs dans le Var (tel celui de Gonfaron en 2021) confirment la virulence de la pro-

pagation dans les massifs denses où toutes les opérations d'éclaircie prévues n'ont pas toujours été réalisées. La gestion forestière, par la dédensification, est donc la seule approche permettant à la fois de restaurer la résilience hydrique des peuplements restants et de réduire drastiquement la charge en combustible (Source : RETEX Feu de Forêt de Gonfaron 2021, Var.gouv.fr/DRAAF PACA).

L'ACTIVITÉ SYLVICOLE : ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DE NOS MASSIFS

Face à l'urgence climatique, l'adaptation naturelle des massifs forestiers, qui s'étale sur des siècles, est trop lente. L'activité humaine, par une sylviculture proactive et éclairée, est aujourd'hui un impératif pour accélérer la résilience de la forêt.

L'adaptation de la forêt au changement climatique doit être activement accompagnée. Une sylviculture de résilience viserait deux objectifs majeurs : réduire le stress sur les peuplements et rompre la continuité du combustible.

La sylviculture de résilience : itinéraires et principes d'actions

L'adaptation de la forêt au changement climatique, particulièrement en zone méditerranéenne, ne peut se contenter d'une gestion figée. Elle doit s'articuler autour d'itinéraires sylvicoles proactifs visant à réduire les vulnérabilités et à accroître la capacité d'adaptation génétique des peuplements.

Les recommandations de gestion pour la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, validées par l'ONF et le CNPF, reposent sur plusieurs axes stratégiques (Source : *Guide ONF PACA*, 2021) :

a) L'itinéraire de dédensification (éclaircies dynamiques)

C'est la mesure d'adaptation la plus immédiate et la plus efficace pour les peuplements existants en surdensité, comme les pinèdes du Var.

- **Objectif** : Réduire la compétition hydrique et la charge en combustible.
- **Méthode** : Sélectionner et maintenir uniquement les arbres d'avenir, c'est-à-dire les sujets les plus vigoureux, les mieux enracinés et présentant les meilleures caractéristiques de croissance face au stress. L'élimination des arbres concurrents permet aux sujets conservés d'accéder à une plus grande quantité d'eau et de nutriments, améliorant leur vigueur et leur résilience sanitaire.
- **Résultat** : Le peuplement devient moins dense, les couronnes s'épaississent, et le risque de propagation verticale du feu est significativement réduit.

b) L'itinéraire de la forêt mosaïque

Pour se prémunir contre les risques multiples (sécheresse, pathogènes, incendies), la diversité est la meilleure assurance.

- **Objectif** : Augmenter la résistance collective par la diversité des espèces et des structures.

- **Méthode** : Promouvoir des peuplements mélangés (par exemple, Pin d'Alep avec Chêne vert ou Cèdre de l'Atlas). Ces mélanges offrent une meilleure répartition des usages de l'eau, limitent la propagation des ravageurs spécifiques et créent des discontinuités dans l'inflammation.

- **Principe de Couvert Continu** : L'approche favorise des coupes d'amélioration légères et répétées pour maintenir un couvert forestier permanent. Ce couvert est essentiel pour l'ombre au sol (réduisant l'évaporation), la protection contre l'érosion et la préservation de la biodiversité.

c) L'itinéraire de Renouveau

Dans les cas d'« impasses sylvicoles » (lorsque l'avenir de l'essence en place est fortement compromis), l'intervention doit préparer la forêt future.

- **Objectif** : Introduire ou privilégier du matériel génétique adapté au climat futur de la station.

- **Méthode** : Prioriser la régénération naturelle des essences locales qui ont prouvé leur adaptation. Si la plantation est nécessaire (plantation par enrichissement), le choix doit être orienté vers des provenances méridionales ou des espèces candidates jugées plus tolérantes à la sécheresse par des outils comme ClimEssences.

Ces itinéraires, bien que techniques, sont des pistes identifiées par l'Office National des Forêts et précisées au travers du guide paru en 2021 : « Adapter les forêts publiques au changement climatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Gestion des peuplements de production vulnérables et déperissant ». Ils démontrent que la gestion forestière active est l'acte fondateur de l'adaptation, approche que la COFOR ALEC 83 s'engage à promouvoir et à accompagner auprès des collectivités varoises.

Exemple local : L'opération d'éclaircie à La Garde-Freinet

En mai 2014, la commune de La Garde-Freinet a initié des chantiers de dépressage s'inscrivant pleinement dans cette stratégie d'adaptation et de prévention.

L'opération de coupe d'éclaircie menée sur la forêt communale par l'ONF visait spécifiquement à réduire la densité des pins et autres essences. Cette gestion visait deux objectifs :

- **Amélioration phytosanitaire** : En sélectionnant les arbres les plus vigoureux et en éliminant les sujets les plus faibles ou déperissants, l'opération renforce la santé globale du peuplement.

- **Prévention du risque incendie** : Le retrait des arbres et du bois mort permet de réduire la quantité de combustible et de créer des discontinuités dans le couvert végétal, limitant ainsi le risque de propagation des feux de cime.

Plus de 10 ans après cette opération, les résultats sont implacables, les peuplements témoignent d'une croissance accrue par rapport aux parcelles voisines n'ayant pas fait l'objet de travaux d'éclaircis. On observe une plus grande vitalité des individus, et n'ont pu constater de mortalité induite par la sécheresse. Les retours de la collectivité traduisent le rôle majeur de cette coupe dans la réduction du risque incendie, constaté en 2021 lors du feu de Gonfaron.



Photo : Mairie de La Garde-Freinet

LES FILIÈRES FORÊT-BOIS : LEVIER DE DÉCARBONATION ET DE FINANCEMENT DE LA RÉSILIENCE

L'approche de gestion active vise à optimiser l'ensemble de la ressource bois, des produits nobles à la biomasse de transition, en se concentrant sur les atouts locaux du Var.

Relier la ressource forestière aux usages locaux est essentiel pour la décarbonation

L'utilisation accrue des ressources forestières locales pour la construction et la rénovation des bâtiments (bois d'œuvre/isolation) permet de stocker durablement le carbone capté par la forêt et, surtout, de substituer des matériaux à forte empreinte carbone (béton, acier). Le Pin d'Alep et le liège sont d'ores et déjà identifiés comme figures de proues de cette transition à opérer.

Cette démarche requiert la mobilisation des filières professionnelles locales - des exploitants forestiers aux scieurs et aux artisans du bâtiment. En renforçant cette chaîne de valeur territoriale, la vision soutenue par la COFOR ALEC 83 fait du bois local un pilier de l'économie circulaire varoise.

La valorisation économique des produits forestiers est le moteur nécessaire pour garantir le financement continu des itinéraires sylvicoles d'adaptation

- **Valoriser la biomasse pour la transition** : Le sous-produit immédiat des éclaircies (bois de faible diamètre, rémanents) constitue une source cruciale de biomasse en bois énergie. Cette valorisation en circuits courts finance directement le coût de l'opération sylvicole de prévention et contribue à la Transition Énergétique des Collectivités en substituant les énergies fossiles. ...

Dans ce contexte, le Pin d'Alep et le chêne-liège sont au centre de l'attention :

• **Préparer un bois d'œuvre de qualité (Pin d'Alep)** : Les éclaircies dynamiques sont le socle de cette stratégie. Elles permettent aux arbres conservés de croître plus rapidement et de développer des fûts de meilleure qualité, garantissant une production future de bois d'œuvre valorisable sur le long terme. Le Pin d'Alep est un exemple pertinent, l'actualisation de la norme NF B52-001 relative aux règles d'utilisation du bois dans la construction, parue le 14 avril 2018, intègre le pin d'Alep. Elle reconnaît ainsi le matériau de construction de grande qualité qu'il a toujours été.

• **Adapter la filière liège à des nouveaux usages** : La filière liège opère un virage pour repenser sa valorisation au-delà du bouchon, pour exploiter les qualités exceptionnelles de ce matériau :

Le liège est un excellent isolant biosourcé. Sa densité et sa capacité à déphaser le flux de chaleur sur une longue durée sont particulièrement pertinentes pour répondre aux exigences de la Réglementation Environnementale RE2020 en matière de confort d'été (indicateur DH - Degré/Heure d'inconfort). Il permet de limiter le recours à la climatisation et de préserver le confort thermique des occupants des bâtiments.

L'exploitation du chêne-liège ne se résume pas à la récolte d'une matière première précieuse. Dans le contexte varois, elle est une pratique de gestion qui participe activement à l'ouverture et à l'entretien du milieu forestier, conditions essentielles à sa résilience :

Réduction du combustible et prévention DFCI : L'activité de démasclage (récolte de l'écorce) et les travaux connexes nécessitent l'accessibilité et la praticabilité des parcelles. Les suberaies exploitées sont traditionnellement des zones plus débroussaillées et plus ouvertes que les massifs à l'abandon. L'entretien régulier des chênes-lièges et du sous-bois associé crée des discontinuités végétales qui sont des freins naturels à la propagation des feux de forêt (DFCI), protégeant à la fois le peuplement et les zones habitées adjacentes.

Renforcement de la résistance du peuplement : La récolte du liège, en tant qu'intervention humaine planifiée, impose un suivi sanitaire régulier du peuplement. Bien que l'écorçage soit un stress temporaire pour l'arbre, la gestion associée (taille, amélioration) maintient le chêne-liège en meilleure santé, le rendant plus apte à lutter contre les maladies et les effets du stress hydrique.

Soutien de l'économie rurale : Le maintien d'une filière liège dynamique garantit la présence de savoir-faire local et d'opérateurs économiques dont l'activité repose sur l'entretien du milieu forestier.

L'exploitation du liège est l'illustration parfaite d'une Solution d'Adaptation Fondée sur la Nature (SAFN) : elle génère un produit décarboné et à forte valeur ajoutée (cf. isolation) tout en assurant, par sa seule nécessité d'opération, la gestion préventive et l'ouverture du milieu, indispensables à la lutte contre les incendies et au bon fonctionnement de l'écosystème.

CONCLUSION : FINANCER LA RÉSILIENCE, L'IMPÉRATIF DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

L'exemple de la coupe d'éclaircie à La Garde-Freinet démontre que l'adaptation de nos forêts méditerranéennes est à la fois vitale et réalisable. Cependant, l'ampleur du défi climatique et la pression du risque incendie nécessitent un investissement massif et continu. Si la valorisation du bois d'œuvre et de la biomasse est indispensable pour créer un cercle vertueux, il est un fait que le coût des travaux de résilience dépasse souvent la simple valeur marchande des produits forestiers récoltés.

Pour garantir la pérennité économique de la gestion forestière, il est primordial de promouvoir l'intégration de la valeur non marchande de la forêt dans les politiques publiques et privées.

Il est urgent de valoriser la forêt pour les Services Écosystémiques majeurs qu'elle rend à la collectivité :

- **Prévention des Risques Naturels** (DFCI) et protection des biens et des personnes.
- **Régulation de la ressource en eau** (amélioration de l'infiltration et de la qualité des sols).
- **Maintien du stock de carbone** (en évitant le relargage par le feu ou le dépérissement).

L'approche des Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) est le cadre idéal pour cette transition. Elle ouvre la voie à des mécanismes de financement public-privé innovants, tels que les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) ou les mécanismes de compensation volontaire carbone. En mutualisant la charge financière de la gestion entre tous les bénéficiaires – des citoyens aux acteurs économiques –, nous faisons de la forêt varoise un investissement d'intérêt général et nous assurons l'avenir résilient de notre territoire.

*Guillaume Anton
Directeur des Communes Forestières
et Agence Locale Energie Climat du Var
direction@cofor83.fr*

006

Vers une nouvelle ère du liège dans notre région ?

1 Philippe Rivière, industriel : coopérer et innover pour reconstruire une filière française

À travers notre série de portraits, La Gazette du chêne-liège met en lumière celles et ceux qui œuvrent pour redonner vie à une filière ancestrale. Ingénieur passionné d'industrie et d'innovation, Philippe Rivière mise sur la solidarité, la formation et l'énergie collective pour structurer et développer la filière du liège en France. Rencontre avec un acteur déterminé à transformer les défis en opportunités.

UN PARCOURS INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA RÉINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

Philippe Rivière : « Je suis ingénieur et j'ai toujours travaillé dans l'industrie métallurgique, notamment dans la fabrication d'aciers spéciaux pour le nucléaire et l'aéronautique. J'ai passé douze ans en Asie sur des marchés civils et militaires.

En 2019, je suis revenu en France pour contribuer à la reconstruction de nouvelles filières industrielles. C'est dans ce cadre que j'ai découvert le liège et rencontré Valère Serra en Corse. Ensemble, nous avons imaginé la création d'une usine de granulés de liège et exploré ses débouchés : industriels, grand public et luxe. L'objectif : rassembler tous les acteurs autour d'une vision commune, d'abord locale, puis nationale. »



Quel est aujourd'hui votre lien avec le liège ?

« Nous travaillons avec HPK, qui fabrique des pièces en liège pour l'aéronautique et le spatial. L'idée est de montrer le potentiel industriel et commercial de ce matériau, et de l'intégrer pleinement à notre projet de filière. »

“Il y aura un avenir s'il y a de la solidarité”

Selon vous, quel est l'avenir du liège en France ?

« L'avenir passe par la solidarité et l'esprit de filière. Il faut former des personnes prêtes à travailler sur le terrain — la levée du liège est un travail exigeant. Sans entretien, la matière première disparaît. Ensuite, il

faudra rendre la filière attractive pour attirer des capitaux et financer sa reconstruction. Si ces deux conditions sont réunies, nous pourrions maintenir une filière viable et durable. »

ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS

Le manque de main-d'œuvre est un enjeu majeur. Comment attirer de nouveaux talents ?

« Les métiers manuels sont aujourd'hui mal perçus, alors qu'ils offrent souvent de bons salaires et du sens. Il faut sensibiliser dès le plus jeune âge, éduquer enfants et parents. Même une petite équipe motivée autour de Toulon serait un bon départ. Ensuite, il faudra reconstruire les CFA, développer l'alternance et créer des parcours professionnels attractifs. »

Quelles erreurs ont été commises dans l'industrie et quelles leçons en tirez-vous ?

« Nous n'avons pas impliqué tous les acteurs dès le départ, ni les institutions publiques et la formation. De plus, la communication et le marketing n'ont pas été utilisés pour rendre ces métiers attractifs. Il reste un important travail d'image à accomplir. »

UNE VISION COLLECTIVE POUR RELANCER LA FILIÈRE

Comment restez-vous optimiste dans ce contexte compliqué ?

« Il faut se regrouper et agir collectivement : créer un syndicat national, écrire une feuille de route commune et mobiliser des acteurs pour lever des fonds. Les initiatives locales sont nombreuses, mais dispersées. Ensemble, nous pourrions structurer la filière, convaincre les décideurs et sécuriser les investissements. »

“La priorité est claire : se regrouper, partager une vision commune, puis aller chercher les financements.”

CONCLUSION

Pour Philippe Rivière, le liège n'est pas seulement un matériau : c'est une filière, un savoir-faire et un potentiel économique. Entre solidarité, formation et investissement, il croit en une relance possible et durable. Le futur du liège repose sur l'action collective, la vision industrielle et la volonté de transformer les ressources locales en opportunités nationales, suffisant pour trouver un écho favorable dans notre Région de la part d'entrepreneurs ?

Interview par Lucie Le Cornet, Forêt Modèle de Provence



2 Valère Serra, subériculteur en Corse : faire renaître le liège français

Organiser la filière, préserver le savoir-faire et relancer une économie locale

Au cœur des forêts méditerranéennes de Corse, le chêne-liège, comme dans le Var, raconte une histoire ancienne, celle d'un métier ancestral et d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Valère Serra, subériculteur passionné, en est l'héritier et le défenseur. Après avoir commencé comme saisonnier, il a fait de la récolte du liège son activité principale et s'engage aujourd'hui à structurer et moderniser toute la filière.

Entre traditions familiales, enjeux économiques et défis environnementaux, Valère nous livre sa vision d'une filière française du liège à reconstruire et à réinventer. De la récolte en forêt à l'industrialisation, il explique comment conjuguer savoir-faire ancestral et innovation pour donner un avenir durable à cette ressource précieuse.

UN MÉTIER HÉRITÉ ET RÉINVENTÉ

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter, ainsi que votre parcours et votre profession ?

Valère Serra : « Je m'appelle Valère Serra, je suis subériculteur - autrement dit, je récolte le liège - et j'en ai fait mon activité principale depuis 2020.

Avant cela, j'y participais déjà chaque année : mon père et mon grand-père exerçaient le même métier, donc j'ai grandi dans cet univers et j'ai appris très tôt à manier la hache et à observer la forêt.

Aujourd'hui, à travers mon entreprise Serra Liège, je poursuis cette activité de récolte, mais je m'implique aussi dans une démarche plus large : celle de structurer et de dynamiser la filière.

Avec mes collègues, nous avons d'abord créé **un syndicat régional pour fédérer les acteurs corses du liège**. En parallèle, nous lançons SUVARU Industria, un projet d'unité de transformation industrielle du liège corse, pour assurer un débouché local et durable à notre production.

Nous travaillons également à l'échelle nationale, en lien avec d'autres régions subéricoles comme le Var, les Pyrénées-Orientales et les Landes. L'objectif, c'est de construire une vision commune et à long terme, pour **améliorer à la fois la quantité et la qualité du liège français**.

À terme, on espère même voir émerger de nouvelles zones de production. En résumé, mon engagement repose sur trois volets :

- **une activité privée de récolte**, avec Serra Liège,
- **un projet industriel**, avec SUVARU Industria,
- **et un travail collectif d'organisation** de la filière, à travers le syndicat des subériculteurs et nos collaborations avec des structures comme Forêt Modèle de Provence ou le Syndicat du Massif des Maures. »

“Non, ce n'est pas une activité seulement saisonnière”

La récolte du liège s'étend seulement de mai à août. Beaucoup y voient une contrainte. Comment s'organise votre travail sur le reste de l'année ?

« Il faut distinguer deux métiers : la récolte et la transformation du liège.

Le subériculteur, c'est celui qui va en forêt, retire le liège de l'arbre, le trie et le vend. C'est un travail physique, précis et exigeant.

L'industriel, lui, achète le liège et le transforme : il le broie, le chauffe, le moule pour en faire des bouchons ou des panneaux. Ce sont deux univers complémentaires, mais très différents.

Dans mon cas, je cumule les deux casquettes : récoltant et porteur d'un projet industriel. Ce n'est pas courant, mais cela donne une cohérence à l'ensemble du parcours du liège, de l'arbre au produit fini.

Concernant la saisonnalité, un subériculteur à plein temps travaille en réalité toute l'année.

Il y a ceux qui récoltent ponctuellement, en complément d'une autre activité, et ceux - comme moi - qui en vivent à 100 %.

De mai à août, c'est la période de récolte : on agrandit l'équipe, on embauche des saisonniers et on se consacre entièrement au déliègeage.

Quand le liège ne se décolle plus correctement, en général début août, on arrête la coupe et on commence à rapatrier le liège stocké en forêt vers le dépôt.

En septembre, vient le tri : on classe le liège selon sa qualité - bouchonnable, industriel, à broyer, etc.

Puis, entre octobre et novembre, c'est le temps du chargement et des expéditions, souvent vers le Portugal ou la Sardaigne, faute d'usines capables de traiter de gros volumes en France.

À l'automne, on s'occupe de la régénération : récolte de glands, replantation, remplacement des arbres malades, entretien des parcelles avec les propriétaires partenaires.

Et en fin d'année, on prépare la saison suivante : démarcher les propriétaires forestiers, repérer les parcelles, ouvrir les chemins d'accès, nettoyer les zones de travail.

C'est un cycle continu : récolter, trier, vendre, replanter, préparer.

Le liège est un métier saisonnier dans son geste, mais permanent dans son engagement. La forêt, elle, ne s'arrête jamais. »

Le changement climatique bouleverse beaucoup de métiers liés à la nature. Comment cela affecte-t-il la subériculture ?

« Le chêne-liège est une essence méditerranéenne très résistante, mais pas invulnérable.

Il supporte bien la chaleur et la sécheresse, mais il a besoin d'un équilibre : de l'humidité en hiver, un peu de fraîcheur au printemps, et une chaleur maîtrisée l'été. Or, cet équilibre se dérègle. Les sécheresses s'allongent, les canicules s'intensifient, et certaines gelées tardives abîment les jeunes pousses.

Le réchauffement a un impact direct sur la qualité du liège : quand l'arbre souffre, son écorce devient plus fine, plus fissurée, moins dense. On perd en qualité, donc en valeur.

Mais il y a aussi un aspect positif : le chêne-liège est l'un des rares arbres capables de repousser après un incendie, grâce à son écorce protectrice. Dans une région comme la Corse, c'est un atout majeur.

Et surtout, c'est un puissant puits de carbone : un liège de qualité, récolté durablement, stocke du CO₂ pendant des décennies.

C'est pourquoi je suis convaincu que le liège a toute sa place dans la transition écologique.

Encore faut-il organiser la filière : accompagner les propriétaires, encourager la gestion durable, replanter, moderniser les outils et redonner de la valeur au liège français.

La demande mondiale est forte, mais sans structuration, on passe à côté d'une opportunité économique et environnementale. »

TRANSMETTRE UN SAVOIR-FAIRE ET UNE CULTURE

Vous insistez souvent sur la transmission. Comment voyez-vous l'avenir de la subériculture en France ?

« C'est un métier d'expérience et de précision. On ne s'improvise pas subériculteur : il faut connaître les arbres, savoir lire l'écorce, sentir le bon moment pour la coupe. C'est un geste autant qu'une culture, un langage qu'on apprend en observant les anciens.

Longtemps, ce savoir-faire s'est transmis de père en fils. Mais la chaîne s'est rompue avec l'exode rural. Aujourd'hui, on travaille à la recréer : formations, chantiers-écoles, échanges entre générations.

Et la bonne nouvelle, c'est que des jeunes reviennent : ils cherchent un métier manuel, concret, proche de la nature. Le liège attire à nouveau, tout comme Philippe Rivière.

L'avenir de la subériculture, c'est d'être économiquement viable et écologiquement exemplaire.

Nous avons tout : une ressource locale, un matériau durable, un savoir-faire unique et une demande mondiale. Il faut simplement reconnecter les maillons, valoriser le travail des producteurs et redonner envie d'y croire. »

CONCLUSION

Au fil de ses mots, Valère Serra incarne une génération de subériculteurs décidés à redonner au liège français ses lettres de noblesse.

Héritier d'un savoir-faire ancestral, il en devient aussi le passeur, alliant tradition et innovation, geste manuel et vision collective.

Derrière la précision du déliègeage se dessine un engagement plus large : celui d'un homme attaché à sa terre, à la forêt méditerranéenne et à son équilibre fragile.

En Corse comme sur le continent, la filière s'éveille, portée par des acteurs comme Valère Serra, qui voient dans chaque chêne-liège non seulement une ressource, mais une promesse : celle d'un matériau durable, d'un paysage vivant et d'une économie locale à reconstruire.

C'est ainsi que la subériculture, longtemps perçue comme un métier du passé, retrouve aujourd'hui un avenir possible — à condition de s'organiser, de transmettre et de valoriser le travail des producteurs, d'en trouver de nouveaux usages aussi et marchés suite à l'effondrement de la demande du vin et donc du bouchon.

Interview par Lucie Le Cornet, Forêt Modèle de Provence



3 Dialogues entre institutionnel, investisseurs et industriels : bâtir l'avenir du liège dans les Maures

Le jeudi 2 et vendredi 3 octobre ont eu lieu les Journées Techniques et Économiques du Liège à Collobrières, organisées par le Syndicat Mixte du Massif des Maures avec le soutien de l'association des Communes Forestières - Agence des politiques Énergétique du Var (COFOR ALEC 83), de l'ASL Suberaie Varoise et de Forêt Modèle de Provence. Cet événement a rassemblé une centaine de participants : professionnels, producteurs, gestionnaires, propriétaires, designers, tous réunis autour d'une ressource locale et emblématique : le liège.

Durant ces deux journées, les échanges ont porté sur des thématiques variées et complémentaires : gestion sylvicole face aux enjeux socio-environnementaux actuels, approche des écosystèmes et des services écosystémiques, valorisation du liège comme éco-matériau (notamment dans le bâtiment) et vecteur de relance économique, et enfin dialogue entre acteurs institutionnels, investisseurs et industriels.

La relance économique du liège apparaît comme un enjeu stratégique pour le territoire : soutenir la production et la ressource locale, préserver l'environnement, et renforcer la résilience des peuplements face au changement climatique par l'entretien des suberaies.

Historiquement, la filière liège a connu un âge d'or au XIX^e et au début du XX^e siècle, employant jusqu'à 2000 salariés pour 10 000 tonnes de liège levées, cela a pu entraîner par endroit une extension des peuplements de chênes-lièges parfois au-delà de leur aire naturelle. Aujourd'hui, seulement 250 tonnes de liège sont levées annuellement, une exploitation très inférieure au potentiel réel de la ressource.

Dans ce contexte, Forêt Modèle de Provence a animé une table ronde dédiée à la relance économique de la filière, réunissant acteurs institutionnels, investisseurs et industriels. Étaient présents : Jean Bacci, sénateur du Var et président des Communes forestières du Var ; Christine Amrane, Vice-présidente du Département du Var, Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures, Maire de Collobrières, Cédric Angelone, PDG d'Artkom, président du fonds de dotation Sens du Sauvage et propriétaire forestier (Domaine Vallon Secret) ; Éric Feunteun, directeur général de Diam Bouchage ; Laurent Pignol, responsable foncier pour la Centrale Biomasse de Gardanne ; Philippe Rivière, PDG d'ACI Groupe ; Valère Serra, PDG de Serra Liège ; et Virginie Tribouillard-Bienvenu, entrepreneure. La table ronde a été divisée par thème, loin d'être exhaustif, nous en présentons les axes principaux.

AVENIR DE LA RESSOURCE

Le changement climatique impose des défis majeurs aux suberaies. L'augmentation des épisodes de sécheresse et l'intensification des pluies violentes affectent directement les peuplements de chênes-lièges, qui montrent déjà de nombreux signes de dépérissement. Face à cette situation, la question cruciale est la suivante : **est-il pertinent de relancer la récolte alors que les peuplements semblent fragilisés ?**

Pour les intervenants, la réponse est claire : **la récolte et l'entretien sont justement des leviers de résilience**. Comme l'explique Jean Bacci : « *Entretien nos suberaies, c'est réduire la compétition pour l'eau, éclaircir certains arbres et limiter la strate arbustive. Cela diminue le stress hydrique et réduit le risque d'incendie. La récolte est donc non seulement une activité économique mais aussi un outil de préservation écologique* ».

Des travaux sylvicoles complémentaires, comme la réhabilitation des restanques - ces terrasses ancestrales permettant de retenir l'eau et d'en favoriser l'infiltration - sont essentiels pour améliorer le régime hydrique des sols. Jean Bacci souligne : « *De notre temps, là où il y avait de l'agriculture, il y avait des restanques. Aujourd'hui, l'eau ruisselle et provoque des inondations jusque dans les vallées. Retrouver ces pratiques est indispensable* ».

En parallèle, **la migration progressive des suberaies vers le nord ou en altitude apparaît probable**, comme a pu l'exprimer Éric Feunteun. La France pourrait ainsi devenir une zone d'accueil privilégiée pour le chêne-liège, alors que d'autres régions méditerranéennes, comme le Maghreb ou l'Espagne, verront leurs conditions climatiques devenir moins favorables. L'accompagnement des suberaies par l'entretien et des campagnes de plantation est donc crucial pour préparer les décennies à venir et renforcer la présence du chêne-liège sur le territoire, à noter cependant, mais c'est évident, que le caractère du sol est essentiel pour le chêne-liège, il ne pousse pas sur calcaire ni sur n'importe quel sol.

FORMATION ET SAVOIR-FAIRE

Le métier de leveur de liège est exigeant et s'est raréfié sur le territoire. Il se pratique de juin à août (correspondant à la montée de sève, permettant une levée optimale) et requiert **un savoir-faire spécifique transmis de génération en génération**. Une erreur dans le geste peut compromettre la repousse du liège pour plusieurs années, blesser l'arbre et être une porte d'entrée pour les pathogènes. Valère Serra rappelle : « *On ne pourra relancer la filière qu'en relançant la récolte. Et la récolte ne pourra se faire qu'en associant la formation locale à l'appui de la main-d'œuvre étrangère* ».

La rareté de la main-d'œuvre pousse certains producteurs à recourir à des travailleurs étrangers, dont l'accès reste souvent complexe administrativement. Classifier le métier de leveur de liège parmi les professions « en tension » permettrait de faciliter l'entrée de main-d'œuvre qualifiée.

Par ailleurs, développer des formations adaptées reste un enjeu majeur. Les propriétaires doivent accepter de mettre à disposition des arbres pour l'apprentissage. Même si des arbres déjà abîmés peuvent être utilisés, cela ne suffit pas pour assurer la transmission complète du savoir-faire. **La formation et la relève sont donc au cœur de la stratégie de relance**, l'initiative du Syndicat Mixte du Massif des Maures va dans ce sens (en ayant proposé une relance de la formation à la levée de liège en juin 2025).

ÉCONOMIE ET RELANCE

Relancer la filière liège exige une action immédiate. Une filière encore présente dans les mœurs et acceptée par la société sera plus facile à remettre en place qu'une filière disparue.

La première étape consiste à relancer la récolte et la formation de la main-d'œuvre. Sans matière première, il est impossible de reconstruire une industrie locale. La maîtrise de la ressource, le recyclage aussi, et la réduction du nombre d'intermédiaires sont des points essentiels pour valoriser le liège et accroître sa rentabilité.

Sur le massif des Maures, la plupart des lièges récoltés sont de moindre qualité, moins prisés que le liège « femelle ». La filière doit réfléchir à de nouveaux débouchés et industrialisations pour ce type de liège afin de préparer la production de liège de haute qualité à l'avenir, en ce sens, **la production de liège expansé noir semble être une bonne idée**.

Le liège expansé noir est fabriqué à partir de granulés de liège naturel chauffés à haute température dans un moule. Sous l'effet de la chaleur, la subérine contenue dans le liège agit comme liant naturel, permettant aux granulés de se souder entre eux sans ajout de colle ni de produit chimique.

Son intérêt environnemental est majeur : c'est un matériau 100 % naturel, recyclable, imputrescible et neutre en carbone, produit souvent à partir de déchets de liège ou de liège de mauvaise qualité. Il offre d'excellentes performances d'isolation thermique et acoustique tout en valorisant une ressource locale et renouvelable.

Et l'éternel problématique du foncier ? Laurent Pignol « chez GazelEnergie, donc sur la centrale Biomasse de Gardanne, on a du foncier qui est en phase d'enquête publique, qui va donc être viabilisé et ensuite mis à disposition envers des porteurs de projet. Et on a, de par la présence de la centrale Biomasse, de la vapeur et un réseau de chaleur à valoriser. On a plein de ressources à mettre à disposition des futurs industriels qui vont venir s'installer sur la plateforme. Et par là, on peut contribuer au développement des filières, que ce soit le projet de scierie sur lequel nous travaillons, une usine de liège expansé noir, ou autres. »

Cédric Angelone insiste :

« Peu d'intermédiaires, c'est la clé. Gérer la transformation, c'est la clé. Faire en sorte qu'on soit les plus autonomes et les plus compacts possibles. »

Parallèlement, l'éducation et la valorisation de la matière sont fondamentales. Il s'agit de rééduquer enfants et adultes à l'importance des métiers manuels et du savoir-faire artisanal, trop souvent délaissé au profit du tertiaire. L'image du liège doit être travaillée, sa qualité mise en avant, et sa valeur reconnue comme ressource naturelle emblématique.

VISION DE FILIÈRE ET COOPÉRATION TERRITORIALE

La filière ne pourra fonctionner que si une vision commune est partagée par tous les acteurs : producteurs, industriels, institutionnels et collectivités.

De nombreuses initiatives locales existent déjà, mais les fédérer permettra de parler d'une seule voix, d'accroître le poids politique et économique, et de faciliter l'obtention de financements.

Les acteurs s'accordent sur la vision d'une filière **locale, en circuit court, avec une ressource, une transformation et une commercialisation française** et d'une filière organisée et résiliente, capable de traverser les défis climatiques et économiques.

STRATÉGIES ET OBSTACLES

Les échanges ont mis en lumière les enjeux pratiques de la relance : financement, formation comme vu précédemment, logistique et valorisation industrielle. Philippe Rivière insiste sur la nécessité de travailler main dans la main :

« La filière doit être un projet commun. Il ne s'agit pas seulement de produire du liège, mais de créer un écosystème économique local solide, qui bénéficie à tous. »

Virginie Tribouillard-Bienvenu ajoute :

« Les institutions et les industriels doivent parler le même langage. Sans ça, les projets manquent de cohérence et perdent en efficacité. »

Le monde du luxe, où la valeur des matières nobles, durables et authentiques, le respect du savoir-faire, et l'importance de donner du sens aux objets et aux expériences sont essentiels, cela me paraît une évidence comme débouché pour la filière.

Je suis convaincue que nous avons la possibilité d'imaginer de nouveaux usages, de nouvelles collaborations, et de relier ce savoir-faire forestier à des univers qui lui sont parfois encore lointains : la mode, le design, l'art de vivre.

La relance économique du chêne par le prisme du luxe repose sur un storytelling fort, reliant héritage et excellence artisanale. En misant sur la transmission intergénérationnelle, les maisons de luxe françaises peuvent incarner la continuité d'un patrimoine vernaculaire et culturel unique. La valorisation du local et des qualités exceptionnelles du chêne-liège le positionne comme une ressource rare au cœur d'un luxe responsable et enraciné, au croisement des enjeux environnementaux, esthétiques et économiques ».



Éric Feunteun souligne le rôle crucial de l'innovation :

« Transformer le liège pour diversifier ses usages, ce n'est pas seulement un enjeu économique, c'est un enjeu écologique et territorial. »

CONCLUSION

La relance de la filière liège dans le massif des Maures dépasse la simple production économique. Elle est un outil de préservation écologique, de transmission de savoir-faire et de développement territorial durable. Entre entretien des suberaies, formation des leveurs, valorisation industrielle et coopération territoriale, tous les leviers doivent être activés simultanément.

Pour les acteurs présents à Collobrières, la feuille de route est claire : relancer la récolte, structurer la filière, fédérer les initiatives locales et accompagner la migration naturelle du chêne-liège. C'est une vision à long terme, ambitieuse et réaliste, qui place le liège au cœur des stratégies économiques, environnementales et sociales du territoire.

Comme le résume Cédric Angelone :

« La filière liège, si nous la structurons et la valorisons correctement, peut devenir un symbole de résilience, de savoir-faire et de développement local. Mais il faut agir aujourd'hui pour que demain elle soit pleinement vivante. »

Le massif des Maures a désormais l'opportunité de **remettre le chêne-liège au centre de ses forêts et de ses économies**, avec une filière moderne, durable et respectueuse de l'environnement. La relance de cette ressource emblématique n'est pas seulement possible, elle est indispensable, comme l'exprime Christine Amrane : « j'ai vu passer de grands incendies, encore récemment, mais l'économie du massif des Maures, elle n'existait plus depuis très longtemps. C'est cette économie qu'il faut qu'on reprenne au travers du liège, au travers de la châtaigne, et puis tant d'autres choses. Vous avez parlé de l'arbose lors de votre table ronde, vous avez parlé de la biomasse, du bois énergie, c'est tout ce travail-là que j'espère qu'au travers du Syndicat, on va pouvoir mettre en place, activer un plan d'action. Il faut de l'énergie, de la volonté, et puis rassembler, et c'est le mot le plus important. On a su rassembler et vous avez tous répondu présents à cette dynamique que nous souhaitons voir perdurer et qu'elle se pérennise encore plein d'années pour pouvoir redonner de l'espoir aux filières de notre massif et être créateur d'emplois. »

Lucie Le Cornet et Nicolas Plazanet,
Forêt Modèle de Provence



L'actualité de la filière

1 Retours sur la levée de liège dans le Var en 2025

Loin de l'année record de ces 20 dernières années en 2019 (549 tonnes levées !), l'année 2025 a connu une diminution de la levée du liège, chez tous les acteurs. **L'ASL Suberaie Varoise**, grâce à son partenariat avec DIAM Bouchage et Vidal Acier, a été la structure qui a mobilisée le plus : pour le liège femelle, 104,89 tonnes, pour le mâle et brûlé, 17,10 tonnes, soit un total de 121,99 tonnes. Ce bilan est bien inférieur à l'année dernière (159,86 tonnes), mais de retour à la normale de 2023 (134 tonnes) et 2022 (90,34 tonnes).

Concernant **les établissements Junqué**, la levée a été aux alentours des 17 tonnes de liège femelle, et 10 tonnes concernant le mâle ; **Lièges Mélior** à Fréjus en a levé 10 de liège femelle. L'ONF n'a pas communiqué ses chiffres. La diminution de la levée peut s'expliquer par les problématiques sanitaires : attaque massive de bombyx disparate, et des températures défavorables.

2 La relance de la formation à la levée de liège, par le Syndicat Mixte du Massif des Maures

Redonner vie au geste juste : le Syndicat mixte du Massif des Maures (SMMM) soutient la formation à la levée du liège, c'est ainsi que du 25 au 27 juin 2025, à Collobrières, neuf stagiaires se sont initiés à l'art exigeant de la levée du liège.

Portée par le SMMM et le Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, cette formation signe la relance d'un savoir-faire ancestral et participe à l'ouverture de nouvelles perspectives pour structurer durablement la filière liège sur le territoire.

UN PROJET ISSU D'UNE RELANCE DE FILIÈRE ENGAGÉE DEPUIS 2022

Depuis 2022, le SMMM pilote un plan de relance de la filière liège sur le territoire des Maures, avec le soutien de ses partenaires : l'ASL Suberaie Varoise, Les Communes Forestières du Var, Forêt Modèle de Provence, l'Institut Méditerranéen du Liège et Permabita.

L'objectif de ce programme est clair : **restructurer et dynamiser une filière emblématique, en redonnant sa place au chêne-liège dans l'économie locale et la gestion forestière durable.**

En 2024, plusieurs ateliers thématiques ont permis d'identifier les priorités d'action : Évaluation de la Ressource, Formation, Certification, Économie amont et aval, et Communication. Porté par cette dynamique de relance, le SMMM a choisi, en 2025, de concentrer ses efforts sur la formation, pour redonner vie à un savoir-faire essentiel : la levée du liège.

SAVOIR-FAIRE ET TRANSMISSION

Sous les chênes-lièges de Collobrières, pendant trois jours, les participants ont pu s'initier aux gestes techniques de la levée, à la reconnaissance des arbres prêts à être récoltés, et aux bonnes pratiques de sécurité et de respect de l'arbre.

La formation, d'une durée totale de 21 heures, a été encadrée par des formateurs catalans issus du Centre des sciences et des technologies forestières de Catalogne (CTFC). Ces spécialistes ont transmis leurs connaissances selon le référentiel SUROCAT, qui certifie la pratique professionnelle de la levée du liège en Catalogne.

Financée par le SMMM, cette session marque bien plus qu'un retour à la pratique : elle traduit une volonté politique forte de redonner

.....

vie à un métier d'exception, de raviver et de réancrer la culture du liège, composante emblématique du paysage et de l'économie locale.

Le groupe de neuf stagiaires reflétait la diversité des métiers concernés : forestiers, agriculteurs et artisans, tous animés par la curiosité et le respect du matériau. La grande majorité venait du territoire des Maures, signe d'un réel attachement local et d'un intérêt croissant pour la filière liège.

Les retours des stagiaires confirment la richesse de cette première session : la combinaison d'un enseignement exigeant et d'une immersion en forêt a permis de redécouvrir toute la finesse de ce savoir-faire ancestral.

UN PARTENARIAT QUI S'ENRACINE

Fort de cette première expérience réussie, le SMMM a la volonté de pérenniser et d'élargir le dispositif. En lien avec le Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il souhaite renouveler l'expérience, en associant de nouvelles communes volontaires dès 2026.

Les collectivités locales, accompagnées par l'ONF, seront invitées à identifier des parcelles propices à l'apprentissage, afin de rapprocher la formation du terrain et d'impliquer les acteurs du territoire des Maures dans cette dynamique commune.

VERS UNE FORMATION RECONNUE

Au-delà de ces sessions courtes, le SMMM et ses partenaires souhaitent prolonger la dynamique en explorant la possibilité d'un module d'enseignement dédié à la levée du liège au sein de formations plus longues, qu'elles soient initiales ou continues.

L'objectif de cette piste de travail est d'évaluer la faisabilité d'une approche pédagogique plus complète, adaptée aux spécificités du chêne-liège — depuis la sylviculture jusqu'à la valorisation du matériau — tout en la reliant aux enjeux concrets de la filière et du territoire.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET RÉSILIENTE

Cette approche illustre une **dynamique collective au service d'une gestion durable des forêts, face aux enjeux du changement climatique**. Elle s'inscrit pleinement dans les projets futurs du Syndicat mixte, visant à renforcer, à l'échelle de l'ensemble du territoire des Maures, les liens entre résilience agroécologique et économie locale, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs de la filière liège.

3 Saint-Astier, avec Permabita, Lièges Mélior et Lièges Junqué : mettre en œuvre un béton de chaux / liège

Le liège est l'écorce du chêne-liège. Il pousse principalement au Portugal et en Espagne, mais également dans le Var, en Corse et sur la côte occidentale de l'Italie. La particularité de l'écorce du chêne-liège est de posséder une couche élastique et imperméable ayant une bonne isolation thermique. Le liège est résistant et léger, imperméable aux liquides, élastique, résistant au feu et isolant. Le liège est une matière 100% naturelle, renouvelable et biodégradable. Du liège broyé de granulométries étalées comprises entre 3 et 20 mm est utilisé dans cette solution.

NOTRE SOLUTION BÉTON DE CHAUX / LIÈGE

Saint-Astier® propose une voie de valorisation pour utiliser ce liège, ressource précieuse dans la rénovation des sols en bâti ancien. En effet, ce matériau est un excellent isolant thermique, imputrescible et parfaitement résistant à l'eau.

DOMAINE D'APPLICATION

Dalle sur hérisson ou plancher bois.

AVANTAGES

- Liège de décorticage 100% naturel et sourcé localement
- Béton aux excellentes propriétés thermiques et hygriques
- Matériau imputrescible
- Facilité de mise en œuvre

Béton de chaux/liège
Référence chez des particuliers (secteur 37).
Photo : lamaisonecologique.com

DOSAGES ET CARACTÉRISTIQUES DU BÉTON DE LIÈGE

CHAUX TRADI 100® NHL 5	1 sac de 25 Kg
LIÈGE 3/15 ou 3/20 mm	70L (7 seaux)
EAU (litres)	16L (±1 litre)
Dosage global du béton (kg/m ³)	350
Masse volumique du béton à 90 jours (kg/m ³)	450 ±50
Résistance mécanique en compression à 90 jours (MPa)	> 0,6
Épaisseur minimale de mise en œuvre (cm) sur hérisson	15
Conductivité thermique - λ (W/(m.K))	0,090
Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau - μ	25 ± 5

COMPORTEMENT HYGRIQUE ET THERMIQUE EN FONCTION DE L'ÉPAISSEUR

Épaisseur de la dalle chaux/liège	10 cm	10 cm	10 cm
Coefficient de résistance thermique R(m ² .K/W)	1,1	1,7	2,2
Perméabilité à la vapeur d'eau Coefficient Sd (m)	2,5	3,75	5

Attention : Les dosages et résultats obtenus ne sont valables que dans le cas d'utilisation des produits et marques concernés. Le béton de chaux/liège ne fait pas référence à un DTU ni à des Règles Professionnelles. L'entreprise désirent réaliser ce type de travaux doit prendre une assurance complémentaire auprès de son assureur.

Consommation : Consommation moyenne pour 1 m² en 15 cm d'épaisseur au dosage de 1 sac de NHL de 25 kg et 70 litres de liège : Liège : 165 à 170 Litres / NHL 5 : 58 à 60 kg.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du béton de chaux/liège



Sac de 25kg TRADI 100® Litres de liège Litres d'eau

Dans la bétonnière, introduire le liège et 14 litres d'eau. Malaxer environ 3 minutes pour humidifier le liège puis ajouter un sac de chaux Pure Tradi 100® NHL 5 ; Ajuster si nécessaire le dosage en eau afin d'obtenir un mélange homogène.

Mise en œuvre du béton de chaux/liège

1/ Sur sol naturel : réaliser un hérisson ventilé, damé de 15 cm à 20 cm d'épaisseur puis déverser le béton de liège sur une épaisseur de 15 cm minimum.

2/ Sur plancher bois : déverser le béton de liège sur une épaisseur de 10 cm minimum.

Important : La mise en place d'armatures métalliques est proscrite. Le béton de liège peut éventuellement être fibré avec des fibres non oxydables, selon le dosage prévu par le fabricant.

CALEPINAGE DE LA DALLE EN BÉTON DE LIÈGE

Ce calepinage se fera par des joints transversaux dont la profondeur sera comprise entre le 1/4 et le 1/3 de l'épaisseur de la dalle pour une largeur comprise entre 3 et 5 mm. Il est préférable d'obtenir des formes carrées ou rectangulaires d'une surface de 25 m² maximum avec un rapport dimensionnel de 1 à 1,5. L'espacement des joints transversaux sera de 5 m maximum.

CURE DE LA DALLE

Le béton mis en place sera humidifié par pulvérisations modérées, local fermé (et hors gel), une à deux fois par jour pendant une semaine minimum.

FINITIONS POSSIBLES

Une chape de pose est nécessaire afin d'assurer une répartition suffisante des charges d'exploitation. Elle peut être réalisée avec nos solutions :

> **Traditionnelle :** avec la CHAUX PURE TRADI 100® NHL 5 (voir notre DTMO disponible sur notre site internet).

> **Prête à l'emploi :** KHOLAO® Chape (voir fiche produit associée).

PRÉCAUTIONS D'USAGE

> Températures de mise en œuvre entre 8°C et 30°C.

> L'usage d'équipements de protection individuelle est recommandée.

Téléchargez la fiche "Béton de chaux-liège":





4 Farfadets Horse : la traction animale au service de l'environnement et de l'agriculture locale

Cela fait maintenant quatre ans que nous avons fondé FARFADETS WOOD Scierie Mobile. Après une année difficile marquée par le vol de notre scierie, nous sommes de retour sur les rails, plus motivés que jamais. De nombreux projets sont en cours, tous guidés par la même ambition : valoriser les ressources locales dans le respect de l'environnement. Parmi eux, un projet se concrétise aujourd'hui avec fierté : FARFADETS HORSE, prestataire de services en traction animale, permis par l'obtention d'une subvention LEADER octroyée par la région SUD.

Mais qu'entend-on par traction animale ? Il s'agit de l'utilisation d'animaux domestiques — pour nous, des chevaux — pour le transport ainsi que pour les travaux agricoles et forestiers. Farfadets Horse a pour objectif de développer la filière bois local et de valoriser l'agriculture grâce aux chevaux, dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Contrairement aux idées reçues, la traction animale n'appartient pas au passé. Elle est particulièrement efficace en débardage — technique qui consiste à transporter des arbres abattus jusqu'à une zone de dépôt — mais elle trouve aussi sa place en maraîchage, dans les vignes, en arboriculture et dans de nombreuses autres situations. Si les chevaux nécessitent des soins quotidiens, ils présentent des avantages uniques que ne possèdent pas les moteurs artificiels : agilité (très utile dans nos massifs forestiers particulièrement difficile d'accès), fertilisation naturelle des sols, et absence de consommation d'énergie fossile ou électrique.

Avec l'intérêt croissant pour la protection de l'environnement, le cheval représente une solution économique, écologique et durable pour l'entretien des forêts, des champs et des vignobles.

FARFADETS HORSE : LA NATURE AU PREMIER PLAN

Particulièrement adapté aux zones naturelles fragiles — Natura 2000, forêts littorales, ou zones humides — le cheval agit avec un impact minimal sur son environnement :

- Faible portance, ce qui évite le tassement des sols ;
- Capacité à franchir rivières, talus et reliefs difficiles ;
- Aucun écorçage des arbres, ce qui limite champignons et pourritures ;
- Respect de la régénération naturelle des jeunes plants et de la flore forestière ;
- Pas besoin de pistes larges : passage possible sur sentiers étroits et dans les sapinières ;
- Pas de pollution ni de nuisances sonores, contrairement aux machines motorisées.

UN MOTEUR D'ÉNERGIE NATURELLE ET RENOUVELABLE

Comparée aux autres technologies humaines, la traction animale se distingue par son efficacité écologique et énergétique. Les chevaux de travail transforment l'énergie solaire (via l'alimentation végétale) en force mécanique, sans émettre de CO₂ et en produisant un engrais naturel. Une solution éprouvée depuis des millénaires, accessible et durable.

DES BÉNÉFICES POUR L'AGRICULTURE ET LA VITICULTURE

En agriculture, le travail du sol au cheval stimule la vie biologique, chimique et physique du sol, améliore son potentiel agronomique et facilite l'infiltration de l'eau.

En viticulture, le passage des chevaux crée une structure de sol idéale pour les racines, favorisant la vigueur de la vigne et limitant le recours aux désherbants chimiques grâce à des outils inter-cep mécaniques. Le labour équin, souvent utilisé en agriculture biologique mais aussi en conduite conventionnelle, réduit la dépendance aux machines motorisées et limite les charges en carburant et lubrifiants.

Plus respectueux des plants que les engins motorisés, le cheval contribue à la préservation des vignes anciennes, réduisant les coûts liés au remplacement des plants endommagés.

UNE TECHNOLOGIE D'AVENIR

À l'heure de la transition énergétique, la traction animale se positionne comme **une technologie renouvelable, économique et durable**. Elle permet de préserver le patrimoine naturel, de soutenir la filière du bois local, de revaloriser l'agriculture et de maintenir des savoir-faire traditionnels liés au travail avec les animaux.

Farfadets Horse démontre que tradition et modernité peuvent s'allier pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques d'aujourd'hui, en mettant le cheval au service d'un développement durable et responsable.

Jaya Cauty, débardeuse à cheval

CONTACTEZ-NOUS

Si vous êtes intéressés par des travaux forestiers, agricoles, viticoles ou simplement désireux de découvrir ce magnifique métier :

e-Mail : farfadetshorse@gmail.fr

Téléphone : 07 60 39 12 28

5 La nouvelle politique forestière du Département du Var 2025 : bilan d'une première année riche en projets

Le 6 novembre 2023 le Département du Var votait sa nouvelle «*Politique de soutien à la modernisation et l'adaptation des économies agricoles, forestières, pêche et aquacoles du Var*» au sein de laquelle il s'engageait, entre autre, en faveur d'un soutien fort à la filière forêt-bois locale, tant sur le volet amont que sur le volet aval.

Le Département a bâti ses priorités d'intervention en matière forestière, à partir des enjeux locaux auxquels se confronte la forêt varoise aujourd'hui :

- **Parce que la forêt privée est largement majoritaire dans le Var mais qu'elle manque d'une gestion appropriée** pour assurer sa régénération naturelle, son adaptation au changement climatique et l'amélioration qualitative de ses bois, le soutien à une gestion durable de la forêt privée pose la pierre angulaire de cette nouvelle stratégie.
- **Parce que la demande de bois est de plus en plus forte mais que l'exploitation forestière doit se faire dans le respect des règles de la gestion durable de la forêt**, le Département a pour ambition d'accompagner les opérations de coupe qui renforcent la multifonctionnalité de la forêt et diminue sa vulnérabilité face au risque incendie.
- **Parce que les coupes de bois se multiplient dans le Var mais qu'elles ne doivent pas être menées de manière opportuniste en sur-exploitant les secteurs les plus accessibles**, une priorité a été donnée aux leviers permettant d'améliorer l'accessibilité à la ressource forestière, pour un prélèvement plus équilibré et moins impactant pour les massifs.
- **Parce que la relance filière bois locale a récemment été dynamisée par les nouveaux débouchés offerts par le bois énergie mais que ce débouché seul n'est pas pleinement satisfaisant**, le Département souhaite encourager la valorisation des produits et des sous-produits forestiers pour une structuration de filières de niche d'avenir.
- **Parce que la filière régionale se structure peu à peu mais que le Var manque cruellement d'entreprises de 1^{re} et 2^e transformation** sur son territoire, le Département s'engage à soutenir les activités de la filière pour faciliter leur implantation, mutation ou extension localement.

Pendant l'année 2024, le Département a pu préciser les conditions d'attribution des aides à la gestion durable et à l'économie forestière.

À ce jour, la politique forestière du Département (hors DFCI) se décline autour de 5 dispositifs qui ont permis de financer, en 2025, 30 projets forestiers, pour **un montant total de subvention de 441 253 €** ; montant qui ne prend pas en compte les financements récurrents, alloués chaque années aux associations œuvrant pour l'économie forestière varoise (hors dispositifs).

Le dispositif d'aide à la rédaction des plans simples de gestion, a permis le financement de 15 dossiers en 2025, pour **un montant total de 17 817 €** permettant la mise en gestion de près de 1 400 hectares supplémentaires de forêt privée, sous la conduite de professionnels de la forêt.

Afin de soutenir encore les actions en faveur de l'amélioration durable des forêts privées, un dispositif dédié a permis de financer les travaux et les études préalables, destinés à l'amélioration sylvicole et à la remise en production des suberaies des Maures, portés par l'ASL pour **un montant de 42 780 € sur un programme total de 106 950 €** ; intervention complétée par un financement similaire de la Région.

Ce soutien contribue directement à la remise en route d'une filière liège varoise en menant des travaux destinés à **produire, à terme, un liège de qualité**.

Le dispositif d'aide en faveur du marquage d'éclaircies a pu être mobilisé sur 3 projets, pour **un montant total de subvention de 18 000 €**.

Il permet, dans le cadre de travaux d'éclaircie, de recourir à des professionnels (gestionnaires ou experts forestiers) pour procéder à la sélection des arbres à prélever en privilégiant, notamment, une sylviculture mélangée à couvert continu ; itinéraire technique qui vise à optimiser la gestion économique, la protection et la conservation des écosystèmes forestiers.

Afin de sensibiliser et d'encourager les propriétaires forestiers privés à conduire une gestion durable de leur patrimoine forestier, un dispositif spécifique a été conçu pour soutenir le travail des gestionnaires et experts forestiers qui œuvrent en ce sens.

Il permet de financer des diagnostics fonciers et forestiers préalables à toute opération sylvicole groupée destinée à améliorer les peuplements et/ou à sécuriser des ouvrages DFCI dans des secteurs fortement soumis au risque incendie.

En 2025, le Département a financé 9 opérations de ce type, pour un montant global de 44 836 €.



En effet, le Var est un département très fortement soumis au risque incendie pour lequel la gestion forestière peut, dans certains cas, compléter et renforcer la stratégie de défense des forêts contre l'incendie (sylviculture préventive).

Ainsi, un dispositif a été conçu pour accompagner les chantiers d'intérêt public à caractère de DFCI, quand les contraintes techniques génèrent un surcoût trop important pour permettre leur aboutissement.

Ainsi, en 2025 un premier dossier a été **financé à hauteur de 17 820 €**, permettant d'amortir le surcoût généré par une reprise de charge dans le cadre d'une coupe groupée à Montauroux, sur un secteur identifié comme prioritaire, au sein du PIDAF.

Outre les dispositifs financiers spécifiques, le Département peut également se porter co-financeur de projets multipartenariaux.

Ainsi, afin de participer à la structuration de la filière sur sa partie aval, fortement carencée dans le Var, **le Département vient d'allouer une subvention de 300 000 € à l'entreprise Varrone pour l'acquisition d'une unité de granulation**. Cette opération participe à un projet plus global de réhabilitation complète d'une friche industrielle à Comps-sur-Artuby, pour bâtir un vaste ensemble entièrement dédié à la transformation de bois locaux.

Après une première année 2025 de mise en route, les projets 2026 émergent. Tous les dispositifs financiers sont sollicités, confirmant leur adéquation aux besoins du terrain. Cette nouvelle stratégie a permis d'ouvrir le champ de possibles, en ciblant des secteurs stratégiques nécessitant un soutien financier spécifique pour jouer un véritable rôle de levier.

Grâce à elle, **le Département revient sur le devant de la scène comme un acteur majeur de la relance de la filière forêt bois**, en intervenant sur tous les maillons de la chaîne et en privilégiant la proximité avec ses acteurs.

*Sophie Pesenti - Département du Var
Direction des espaces naturels, forestiers et agricoles - Service des projets forestiers et agricoles*



Les projets design & architecture

1 Hervé Paraponaris, l'artiste des quartiers Nord qui redonne vie au liège.

De l'art contemporain au design, des Beaux-Arts à la raquette Baliboa, Hervé a su transformer sa passion pour la matière en un projet innovant et durable. Rencontre avec un créatif qui fait dialoguer artisanat, sport et écologie.

QUAND L'ART RENCONTRE LA MATIÈRE

Hervé est un enfant des quartiers Nord de Marseille. Artiste et designer, il a étudié aux Beaux-Arts, section art, installation et sculpture. Très tôt, il s'interroge sur le rôle de l'artiste et sur le statut de l'objet : pourquoi produire, et surtout, comment ?

D'abord reconnu dans l'art contemporain, avec expositions et œuvres acquises par des collections publiques et privées, Hervé se lasse de ce monde clos et déconnecté de la société. Il s'engage alors dans de nombreuses associations, cherchant à combler le manque de lien entre art et société. Pour lui, « *la pratique artistique est un travail d'auteur, un travail du choix, de la cause et de l'effet. C'est un art martial utile en toutes circonstances* ».

LA RENCONTRE FORTUITE AVEC LE LIÈGE

Sa découverte du liège est presque accidentelle. À la recherche de matériaux multiplis pour ses projets, il tombe sur un stock de liège Amorim inventu chez son fournisseur de colle et de vernis au Portugal. Après plusieurs tests, il crée Corkelite, un multiplis à âme de liège, léger et résistant, offrant absorption et ergonomie.

Le projet prend vie lors de vacances en famille, sur la plage. Hervé constate l'absence de raquettes sportives vraiment performantes et décide d'expérimenter son multiplis sur ce nouvel équipement : ainsi naît Baliboa, un jeu de raquettes récréatif, basé sur le partage et l'échange plutôt que la compétition. « *Pas besoin de camp, de filet ou de règles* », explique-t-il.

DU GHETTO AU LUXE

La créativité d'Hervé ne passe pas inaperçue. Baliboa attire l'attention de grandes maisons françaises du luxe (Hermès, Dior,



etc) et en huit ans, pas moins de 10 000 raquettes sont produites. Cette réussite lui permet d'équiper son atelier et de maîtriser toute la chaîne de fabrication.

Pourtant, cette expérience lui laisse un goût amer : « *Je suis entré dans l'art pour retrouver les qualités du monde ouvrier. Et j'y ai surtout vu la force du capitalisme. En voulant m'en échapper, j'y ai succombé* ».

UNE FABRICATION ARTISANALE ET DURABLE

Chaque raquette est fabriquée à la main, avec 24 étapes méticuleuses : création du multiplis, ponçage, découpe, affleurage, impression, fabrication de la poignée en liège, assemblage et contrôle final. Hervé s'est équipé de quelques machines pour faciliter certaines étapes, mais chaque geste reste pensé pour le rendu visuel et tactile.

Dans son atelier, rien ne se perd. Le liège est recyclé, et toutes les chutes sont valorisées en écuelles, gobelets ou mobilier. « *Le liège est une matière 'never ended'. J'ai toujours donné sa chance à ce qui reste d'une production* », souligne-t-il.

BIOCOMPOSITE : LA SOLUTION POUR UN FUTUR DURABLE

Face aux difficultés d'approvisionnement en bois, Hervé imagine une alternative : un biocomposite lin-liège, entièrement français, biosourcé et régénératif. Léger, résistant et écologique, ce matériau ouvre de nouvelles perspectives pour l'artisanat et le design durable.

RÉFLEXIONS SUR LA FORÊT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lors des dernières Journées Techniques et Économiques du liège de Collobrières,



Hervé a pu partager ses idées pour intégrer la forêt dans l'aménagement du territoire : « *Le décor que l'on voit depuis la route dépend de la forêt. Il faudrait donc pouvoir intégrer la forêt dans l'aménagement du territoire. Aménager, est-ce que c'est laisser faire ? Laisser aller la forêt ? Ou, justement, l'aménager dans le sens de la "designer" ?* ».

Il propose même un financement innovant : prélever quelques centimes sur le prix des péages pour soutenir les entreprises locales chargées de l'entretien forestier et responsabiliser les sociétés d'autoroute : « *dans l'aménagement du territoire on paye des autoroutes, on devrait aussi financer des missions pour des entreprises locales, qui retournent dans la forêt créer des accès, pour qu'on puisse lever le liège, créer des ouvertures où l'arbousier, le pistachier peuvent prendre place, etc. On pourrait par exemple prélever 5 centimes sur le prix des péages pour les reverser à une scierie, à un syndicat ou à une entreprise locale. Je pense qu'en deux étés, il peut avoir un très beau financement pour l'entretien des forêts. D'autant plus, avec les incendies récents : quand on voit qu'à Marseille, le feu a pris depuis le bord de l'autoroute, dans le Var, celui de Gonfaron en 2021, depuis une aire d'autoroute également, la sécurité de ces aménagements n'est pas assurée* ».

Pour lui, la transition vers les matériaux biosourcés est aussi essentielle : « *Le recyclage ne purifie pas les matériaux, il ne permet pas d'épurer un matériaux « mauvais », il en concentre les méfaits : il faut se tourner vers la biochimie et les matériaux durables, à commencer par la construction* ».

L'ART DE TRANSFORMER LE LIÈGE

Avec Baliboa et ses créations en liège, Hervé illustre une démarche où artisanat, innovation et respect de l'environnement se rejoignent. Du quartier Nord de Marseille aux ateliers du luxe français, son parcours démontre que la créativité peut être durable et profondément enracinée dans le territoire.

*Article par Lucie Le Cornet
Forêt Modèle de Provence*

Contact :

Hervé PARAPONARIS
29 traverse Santi, 13015 Marseille
herve.paraponaris@gmail.com et herve@baliboa.com
+33(0) 6 10 77 00 90





2 Clara Tardieu et l'acte militant de la modularité.

PRÉSENTATION

Je viens de Limoges, dans la Haute-Vienne (87), actuellement étudiante en première année de Master en design d'objet orienté sur l'éco-responsabilité (DSAA - Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués) à la cité scolaire Raymond Loewy, pôle supérieur de design de Nouvelle-Aquitaine de La Souterraine (23).

Suite à l'obtention de plusieurs diplômes dans le domaine artistique, créatif et du design, j'envisage de poursuivre dans ce domaine.

Ce qui m'attire dans ce domaine c'est la recherche de solutions, la réflexion portée par cette discipline afin de répondre aux situations, aux besoins et aux enjeux actuels de la société et de l'environnement.

LE CONCOURS QUERCUS SUBER 2025

J'ai eu l'occasion d'y participer durant l'année de césure que je viens de réaliser avant de poursuivre les études en design. Il s'agissait de mon premier concours. C'était l'occasion pour moi de répondre à un projet et produire un objet hors du contexte scolaire.

Je me suis particulièrement sentie concernée par le sujet du concours qui portait sur la valorisation du chêne-liège, vis-à-vis des déchets issus de l'industrie, me permettant de faire rentrer ma réflexion de valorisation du matériau dans un contexte de relance économique.

LE PROJET « COMBINAISON »

Mon projet du concours : « COMBINAISON » est un bougeoir en liège modulaire.

L'objectif de cet objet décoratif est de permettre à l'utilisateur de **manipuler ce bougeoir composé de différentes pièces à assembler entre elles** afin d'obtenir une structure autour de la bougie et de sensibiliser l'utilisateur à la matière en lui permettant d'interagir avec l'objet par la modularité.

La modularité du bougeoir permet à l'utilisateur de créer des compositions à sa convenance en lui permettant de **développer son esprit créatif et devenir son propre créateur.**

Les formes aléatoires de celui-ci laissent place à l'imagination pour créer des combinaisons innovantes, qui peuvent être positionnées à différents niveaux, retournées, en décidant également du nombre de pièces.

Le bougeoir est ainsi **une solution pour valoriser les déchets issus de l'industrie** ayant un rôle décoratif dans un intérieur.

Il est composé de différentes formes assemblées entre elles afin d'obtenir une structure autour de la bougie à partir de plaques de liège usinées par des découpes et percées pour le passage de la bougie.

Une pièce en grès émaillé est à positionner tout en haut du bougeoir afin de retenir la cire lorsque celle-ci coule après avoir allumé la bougie. L'ajout de ce matériau permet de contraster avec le bougeoir fait uniquement de liège et ainsi ajouter une pièce finale à l'ensemble.

Un support à rangement a été réalisé à partir d'une couasse en liège en conservant l'écorce afin de montrer davantage de caractéristiques de cette essence. Uniquement les parties servant au rangement ont été usinées pour laisser place aux modules et à la bougie et notamment le dessous du plateau pour avoir une surface permettant d'être posé à plat.

LE RÔLE DE LA MODULARITÉ

La modularité était un des points essentiels sur lequel je souhaitais construire mon projet car elle répond également aux enjeux actuels de la société. En effet, la société de surconsommation dans laquelle nous nous trouvons nous pousse à toujours être à la recherche de nouveautés.

Moduler un objet selon ses envies permet d'apporter à l'objet de la nouveauté. Donc pas besoin de le jeter ou de le vendre, Il suffit d'inverser les modules afin d'obtenir une nouvelle combinaison pour aller à l'encontre de ces nouvelles envies de remplacer les objets et d'en acheter de nouveaux ! Ce projet permet de penser à changer nos habitudes de consommation.

Clara Tardieu, claratd.20@gmail.com



3 Reportage sur le liège, par l'Atelier Géminé.

Après avoir réalisé deux tournages dans le Var, l'atelier Géminé lance l'étape du financement participatif pour continuer la réalisation de ce film dans de bonnes conditions, renforcer le dossier de production, et montrer que le projet est soutenu.

« SUR LES TRACES DU LIÈGE »

Un film de 52 minutes sur la filière du chêne-liège.

Ce documentaire propose une immersion au cœur de la filière du chêne-liège en Provence- Alpes-Côte d'Azur, avec un focus particulier sur le Var. Il met en lumière un savoir-faire millénaire tout en questionnant les défis actuels, les opportunités contemporaines et les potentialités de reconversion des techniques et des ressources.

Structurée autour de trois axes :

- **remonter la filière,**
- **interroger les savoir-faire et débouchés,**
- **et valoriser ses usages modernes,**

la narration explore les multiples applications du liège dans le design, l'architecture et l'artisanat. Par l'outil documentaire, ce projet devient un prétexte pour sensibiliser à l'importance de la production française de liège et à son rôle dans une gestion durable et innovante des matériaux locaux.

Selon les deux réalisateurs, Antoine Basile & Ulysse Rousselet : « *ce film est une déclaration d'amour au vivant et à celles et ceux qui le travaillent avec soin. Dans un monde où les savoirs manuels sont fragilisés, où les ressources sont surexploitées ou abandonnées, il devient urgent de rallumer une culture du lien entre territoire, matière et main humaine. En redonnant sens et désirabilité au liège, ce documentaire espère contribuer à un mouvement plus large : celui d'une reconquête des ressources locales, d'une revalorisation du travail artisanal et d'une imagination écologique partagée. Ce n'est pas un film passéiste. C'est un film de passage. Un film pour que le liège redevienne matière à avenir.* »

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Gisela Santos Matos, Ingénieure forestière ASL Suberaie Varoise
Professionnelle engagée pour la préservation des forêts méditerranéennes, mettant en œuvre des actions concrètes et de la médiation technique. Elle joue un rôle clé dans la valorisation du liège, la mobilisation des acteurs locaux et la diffusion de bonnes pratiques forestières.

Loïc Frayssinet, Consultant en thermique du bâtiment

Ingénieur-chercheur engagé dans le confort d'été et la rénovation des bâtiments anciens, avec une forte attention aux ressources locales et à l'usage réel des usagers. Il mêle expertise technique, terrain et sensibilisation collective pour rendre le bâti plus résilient et humain.

Benoît Sindt, Architecte StudioLada

Benoît Sindt, architecte au sein du collectif Studiolada, développe une architecture ancrée dans le territoire et le bon sens constructif. Il a récemment réalisé un projet intégrant une isolation de plancher en liège, affirmant son intérêt pour les matériaux biosourcés et les solutions durables.

Nicolas Plazanet, Directeur Forêt Modèle de Provence

L'association Forêt Modèle de Provence est un réseau d'acteurs dédié au développement durable des espaces forestiers en Provence, créé à l'initiative de la Région Sud. Il organise des événements comme les Journées du chêne-liège ou des balades/conférences sur la forêt et le climat, tout en menant des projets de recherche et développement et de coopération internationale sur beaucoup de sujets (chêne-liège, arbousiers, etc).



Cagnotte en ligne
pour financer
le documentaire.



Guillaume Anton, Directeur Cofor-Alec 83

L'association Communes Forestières du Var est une structure varoise engagée dans la transition énergétique et la gestion durable des forêts. Spécialiste des politiques environnementales, il accompagne les collectivités dans des projets liés à la rénovation énergétique, aux énergies renouvelables et à la prévention des risques climatiques.

Christine Amrane, Vice-présidente du Département du Var, Maire de Collobrières, Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures

Elle pilote la relance de la filière liège en Provence, a organisé récemment les Journées Techniques et Économiques du liège. Elle anime la structuration locale pour valoriser cette ressource, essentielle pour la gestion de la forêt et la prévention des incendies. Par son engagement, elle renforce à la fois le tissu économique rural et la résilience écologique de son territoire, son engagement va au-delà du chêne-liège.

Ignacio Garcia Pereda, Historien, spécialiste du liège

Ignacio Garcia Pereda est un spécialiste de l'histoire du liège, titulaire d'un doctorat en histoire des sciences et d'un master en foresterie tropicale. Il est l'auteur du Dictionnaire illustré du liège. Ses recherches explorent le patrimoine industriel, les pratiques traditionnelles et la mémoire orale liées au liège, faisant de lui une référence incontournable dans ce domaine.

Matthias Junqué, Artisan leveur de liège Entreprise Junqué

Après avoir repris l'exploitation familiale, Matthias Junqué continue de faire perdurer la levée de liège estivale dans les suberaies varoises. A la tête de l'entreprise Junqué, il nous explique les différents produits issus du liège et sa vision sur l'avenir de la filière.

Hervé Paraponaris, un artisan français qui travaille le liège depuis plus de dix ans,

explorant ses textures et ses potentialités plastiques. Il a notamment développé une raquette en liège, éditée et vendue chez Hermès. Son travail relie matière, geste et mémoire, donnant naissance à des formes sensibles où le territoire et la trace deviennent sculpture.

Le studio JaM, fondé par les designers Marie et Jérémy, développe une pratique inventive où design, mouvement et son se croisent.

Installé à Saint-Paul-de-Vence, l'atelier collabore avec des artisans locaux pour créer des objets sensibles, durables et faciles à manipuler. Ils explorent également la matière liège à travers différents procédés de fabrication, cherchant à en révéler de nouvelles textures et usages. Par leurs ateliers et expériences immersives, ils transmettent leur approche créative au plus grand nombre.

Laetitia Dari, enseignante-chercheuse à Aix-Marseille Université, spécialiste des filières forestières et bois, notamment du liège.

Ses travaux portent sur la structuration des acteurs, la valorisation des ressources locales et les dynamiques territoriales qui permettent de renforcer des filières durables.

Bancaù Architectes développe une architecture ancrée dans les ressources locales et les savoir-faire sensibles.

L'agence a notamment réalisé un bâtiment isolé en liège expansé pur, laissé apparent en façade, explorant les qualités thermiques, plastiques et écologiques de ce matériau. Leur approche mêle attention au contexte, sobriété constructive et expérimentation sur la matière.

4 Atelier des horizons possibles : imaginer les futurs des territoires ruraux

Les enseignants-chercheurs de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille ont proposé aux étudiants un projet d'une grande richesse : **l'Atelier des Horizons Possibles**.

À travers cette démarche prospective, les étudiants sont invités à interroger et à explorer **les rôles majeurs des territoires ruraux face aux crises** et aux mutations contemporaines.

L'objectif est d'imaginer des **horizons possibles face aux grands défis du changement climatique**, de l'érosion de la biodiversité, des transformations sociales, économiques, énergétiques, agricoles et sanitaires, ainsi qu'aux risques naturels accrus — notamment incendies et inondations.

Les territoires ruraux, aujourd'hui fragilisés et directement touchés par ces bouleversements, expriment **un désir fort de renouvellement des modes de vie** et des pratiques. Espaces d'initiatives souvent peu soutenus, ils demeurent cependant riches de **potentiels écologiques, culturels et humains**.

Les étudiants ont ainsi pour mission de **concevoir des fictions ancrées dans les réalités locales** : imaginer des actions concrètes, des aménagements et des programmes favorisant de nouvelles synergies entre habitants, ressources et milieu.

Le massif des Maures a été retenu comme **site pilote** de ce projet expérimental.

Six thématiques structurent la réflexion : **la forêt, la lisière, les terres agricoles, le bâti, la rivière et les modes de vie**. Pour chacune d'elles, deux scénarios ont été élaborés :

- **un scénario dystopique**, illustrant une dérive possible,
- **et un scénario atopique**, offrant une vision souhaitable et régénératrice.

Les projets développés ensuite s'appuient sur ces scénarios atopiques, dans **une démarche exploratoire et prospective** articulée autour de plusieurs axes :

- penser l'avenir du bâti dans une vision frugale et résiliente ;
- transformer les risques en opportunités de projet ;
- reconsidérer les déchets comme ressources ;
- développer l'économie locale et circulaire ;
- créer des synergies entre le vivant, les ressources et les milieux naturels ;
- valoriser une **esthétique sensible et poétique** des paysages.

Les étudiants sont accompagnés tout au long du processus par une **équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs** — architectes, urbanistes et paysagistes — qui les guident dans la conception de projets à la fois créatifs, réalistes et solidement ancrés dans les dynamiques locales.

La question centrale de l'atelier demeure :

« *Comment habiter
les territoires ruraux
demain ?* »

EXEMPLES DE PROJETS DÉVELOPPÉS

› **Le Hameau des Martins** *Projet porté par Benjamin Puig*

Situé à Plan-de-la-Tour, le Hameau des Martins explore de nouveaux modes d'habiter en symbiose avec le milieu naturel et la biodiversité.

Le projet s'articule autour de trois piliers : **la paysannerie, la biodiversité et l'architecture**.

Implanté sur un ancien site vernaculaire abandonné en raison du risque incendie, le hameau deviendrait un laboratoire d'expérimentation forestière, réinventant la relation entre habitat, forêt et gestion du risque.

Trois stratégies expérimentales structurent l'approche :

1. **Correction topographique** pour rediriger une partie des eaux de ruissellement et humidifier la forêt ;
2. **Création d'une forêt-verger** en aval, destinée à ralentir la progression des feux ascendants ;
3. **Débroussaillage raisonné** en amont pour limiter la propagation des feux descendants.

Le projet vise à réactiver les ruines existantes en un lieu vivant, associant acteurs du territoire, artisans et habitants.

Le hameau accueillerait des étables, des ateliers de transformation des ressources locales (bois, pierre, terre), un espace d'interprétation retraçant l'histoire du lieu, ainsi que des gîtes et salles communes pour chercheurs, formateurs et visiteurs.

Deux dynamiques s'y croisent :

- **travailler, expérimenter et innover** à travers des ateliers techniques et pédagogiques ;
- **vivre et partager** en explorant la forêt, en observant, en se réunissant dans des espaces d'échange et de création.

L'architecture est pensée pour **cohabiter avec le feu** : bâtiments résistants aux incendies, aménagements adaptés des abords, et usage de matériaux durables et locaux.

Le Hameau des Martins devient ainsi **un lieu hospitalier et ouvert**, où habitants, acteurs locaux et visiteurs imaginent ensemble **des modes d'habiter vertueux et résilients**.

› **La Maison des Suberaies** *Projet porté par Quentin Mauduit*

Le projet de la Maison des Suberaies a pour ambition de **prendre soin d'une ressource précieuse du territoire : le chêne-liège**.

Ce lieu est conçu comme un espace d'expérimentation, de transmission et de dialogue entre forêt, culture et société, accompagnant la **transition écologique des suberaies** et la réinvention des imaginaires qui leur sont associés.

Pensé comme un projet pilote, il réunit les acteurs de la filière autour de quatre grands axes : **former, transformer, protéger et s'adapter**.

Implanté à Plan-de-la-Tour, au cœur du territoire des suberaies, le site se situe à la lisière nord du village, **entre la forêt communale** — où subsistent des peuplements reliques — **et des forêts privées** où ces formations sont aujourd'hui menacées.

Autrefois occupé par des mines désormais abandonnées, le lieu porte la mémoire d'un double héritage : celui de la culture du chêne-liège et celui de l'exploitation minière.

La stratégie paysagère s'organise en quatre étapes :

- 1. Réparer les sols** en reconstituant des restanques pour limiter l'érosion ;
- 2. Tisser des liens** entre habitants et milieux à travers des itinérances et parcours d'apprentissage ;
- 3. Révéler les singularités** du territoire et les traces de son histoire ;
- 4. Rassembler** autour d'un point central, départ symbolique des itinérances dans le paysage.

Ces parcours immersifs invitent à **redécouvrir la mémoire des lieux** : observation des suberaies, compréhension des sols érodés, lecture des traces minières et du cheminement de l'eau.

La Maison des Suberaies devient ainsi **une interface entre passé, présent et avenir** – un espace de médiation entre hameau et forêt, dédié à la réflexion sur de **nouveaux modes d'habiter en relation avec le vivant**.

Le site accueille des usages multiples :

- à l'extérieur, des espaces de **calme et de contemplation** ;
- au cœur du hameau, des **espaces collectifs et sportifs, un toit commun** favorisant les rencontres et les débats.

Projet démonstrateur des **savoir-faire locaux**, la Maison valorise les ressources du territoire : **châtaignier** pour la couverture, **robinier** pour les fondations, **pin d'Alep** pour la structure. Des **chantiers participatifs** accompagnent la rénovation, dans une démarche collective et durable.

Ce projet illustre la volonté de **renouer avec le vivant** et de **reconstruire les liens** entre les habitants, la forêt et le chêne-liège.

La Maison des Suberaies s'affirme comme **un lieu de transmission, d'expérimentation et d'avenir**, symbole d'une nouvelle alliance entre culture et écologie.

CONCLUSION

À travers ces projets, **l'Atelier des Horizons Possibles** permet aux étudiants d'explorer les futurs possibles et de **proposer des projets pilotes inspirants**, porteurs de sens et d'innovation.

Ces démarches ouvrent le champ des possibles et invitent à repenser **les modes d'habiter en synergie avec les ressources locales**, les savoir-faire et les paysages.

Autant d'initiatives qui redonnent **espoir et perspective** à l'avenir des territoires ruraux méditerranéens et un espoir : **avoir une influence positive sur la commande publique**, à la traîne concernant la promotion et l'usage des ressources locales dans le Var.

*Lucie Le Cornet & Nicolas Plazanet,
Forêt Modèle de Provence*



Les événements en 2026

Coordonnées par Forêt Modèle de Provence, ces initiatives ont pour but de réinstaller le liège et sa filière dans l'actualité, en promouvant de nouvelles utilisations permettant d'accompagner sa relance. Ces événements sont organisés avec le soutien d'une vingtaine de partenaires, en premier lieu : la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département du Var, la Villa Noailles et l'école de tournage sur bois Escoulen.

1 Le Concours d'Art et de Design Quercus Suber

VALORISER UNE RESSOURCE LOCALE À TRAVERS L'ART ET LE DESIGN

Depuis 2016 son lancement, Forêt Modèle de Provence s'engage dans une initiative ambitieuse : l'organisation du concours d'Art et de Design **Quercus suber**. Pour l'édition 2026, ce concours fête sa 9^e édition avec un thème en cohérence avec la volonté de la filière : travailler l'origine de la matière. Autrement dit, les participants sont invités à créer des objets, des concepts ou des pièces de design ou de tournage sur bois, en utilisant comme matériau principal le chêne-liège originaire de notre région.

L'idée est simple : relier création contemporaine et valorisation d'une filière locale, celle du liège, et plus largement des forêts méditerranéennes. Ce matériau peut être à la fois esthétique, durable et porteur de sens.

DEUX CATÉGORIES, DES DOTATIONS INCITATIVES

Le concours comporte deux catégories :

- **Design** pour les créateurs, designers, étudiants qui imaginent mobilier, objets ou concepts en liège ;
- **Tournage sur bois** pour ceux qui travaillent plus spécifiquement le bois de chêne-liège et produisent des pièces tournées

LES PRIX

- 1000€ pour le 1^{er} prix** de chaque catégorie
- 500€ pour le 2^e prix** de chaque catégorie
- 250€ pour le 3^e prix** de chaque catégorie
- 300€ pour le prix du Public Villa Noailles** Tournage et Design chacun

MODALITÉS

- Le dépôt des candidatures est gratuit et ouvert à toutes et tous, résidents en France ou à l'international ;
- Le jury sélectionne un maximum de 12 candidats par catégorie sur dossier ;
- L'ajout d'autres matières est autorisé mais la provenance et l'usage du liège (ou bois de chêne-liège) seront des critères prédominants ;
- Les lauréats seront dévoilés lors des « Journées du Liège », à la Villa Noailles (Hyères). Les créations seront exposées pendant plusieurs jours.

Le concours QUERCUS SUBER incarne un bel équilibre : créativité, territoire et matériau durable au service d'une filière historique. En choisissant le liège régional, les participants s'inscrivent dans une dynamique de relance de filière, dans un contexte de transition écologique.



Inscrivez-vous au prochain Concours

Vous êtes intéressé pour y participer pour l'édition 2027 ? Ne perdons pas de temps, vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer un mail à

nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr

pour recevoir le dossier de candidature. Concernant la thématique, elle sera annoncée début septembre sur le site internet de Forêt Modèle de Provence (ainsi que le règlement du Concours).

2 Les journées du Liège à la Villa Noailles

Chaque année, Forêt Modèle de Provence et la Villa Noailles mettent en lumière une ressource locale incontournable de notre département : le chêne-liège, avec sa dimension bois et liège. Le rendez-vous des Journées du Liège, à la Villa Noailles à Hyères, est devenu un moment fort de la valorisation de ce matériau, de ses savoir-faire et de ses potentialités pour le design, l'architecture d'intérieur, et l'économie locale.

L'événement entend fédérer créateurs, industriels, institutionnels et grand public autour de la relance et de la reconquête de ce matériau emblématique.

CE QUI ATTEND LES VISITEURS EN 2026

Pour l'édition 2026, le programme se décline autour de plusieurs axes :

- **Expositions** des réalisations du Concours d'Art et de Design QUERCUS SUBER (catégories Design et Tournage sur bois) ;
- **Démonstrations artisanales**, avec une démonstration de tournage sur bois assurée par l'école Escoulen ;
- **Remise des prix & vote du public**, permettant aux visiteurs de s'impliquer et de découvrir les talents de la filière ;
- **Partenariats locaux** : valorisation des acteurs de la forêt, coopérations avec les écoles de design, artisans, métiers du bois.

POURQUOI PARTICIPER OU VISITER ?

- **Pour les créateurs** : l'occasion de travailler avec un matériau régional, original, durable et de bénéficier de la visibilité de l'événement (ayant attiré 4000 personnes en un jour et demi l'an dernier) ;
- **Pour les professionnels de la forêt et du bois** : un événement pour faire connaître la filière liège, échanger avec des designers et penser de nouveaux débouchés ;
- **Pour le grand public** : une immersion dans un univers mêlant nature, artisanat, design et innovation, dans un lieu remarquable et incontournable de notre Région.

LIEU & DATES CLÉS

- **Lieu** : Villa Noailles, Montée Noailles, 83400 Hyères (Var).
- **Dates** : 25 et 26 avril 2026, programme à confirmer.

Les Journées du Liège 2026 à la Villa Noailles sont un événement qui redonne vie à une filière en mutation, met en lumière un matériau singulier et convoque le design, l'artisanat, l'environnement et le patrimoine. Que vous soyez créateur, professionnel, ou simplement curieux, ce rendez-vous constitue une belle invitation à redécouvrir le chêne-liège et les territoires méditerranéens.



3 Le Festival de la Nature de Collobrières 2026 : quand nature, forêt et innovation se rencontrent

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER DANS LE MASSIF DES MAURES

Le village de Collobrières, au cœur du massif des Maures, s'apprête à accueillir la **23^e édition du Festival de la Nature en 2026**. Ce week-end festif et pédagogique se déroule les **23 et 24 mai 2026** et rassemble familles, amoureux de la nature, artisans et acteurs territoriaux autour d'un message fort : la protection de l'écosystème méditerranéen, l'entretien des forêts et la valorisation des savoir-faire locaux.

UN PROGRAMME RICHE ET DIVERSIFIÉ

Les visiteurs pourront profiter d'un éventail d'activités en plein air :

- **balades et randonnées** guidées dans la forêt, à la découverte de la faune et de la flore ;
- **ateliers nature** (tyrolienne, grimpe d'arbres, jeux d'orientation) et expériences participatives ;
- **marché des producteurs locaux** et artisanat, avec un accent sur le bois, le liège et la forêt ;
- **ateliers thématiques** pour tous les âges : fabrication, découverte, sensibilisation à l'environnement ;
- **conférences et échanges** autour des enjeux forestiers, du changement climatique et de la gestion durable des forêts.

LE RÔLE DE FORÊT MODÈLE DE PROVENCE

Forêt Modèle de Provence jouera un rôle essentiel dans l'organisation et l'animation de cette édition :

- **En coordonnant et animant** l'espace Forêt/Bois, dédié aux démonstrations de savoir-faire liés à la forêt (scierie mobile, tournage sur bois, exposition et démonstration de fabrication de bouchons en liège avec une machine du XIX^e siècle) ;
- **en proposant des animations et conférences** sur des thèmes clés : adaptation des forêts au changement climatique, valorisation de la filière liège, gestion forestière durable ;
- **en assurant une médiation**, renforçant le lien entre la forêt, le territoire et ses habitants.

POURQUOI VENIR ?

Participer à l'édition 2026 du Festival de la Nature, c'est :

- **se reconnecter avec un milieu exceptionnel** : le massif des Maures est une forêt méditerranéenne unique, chargée d'histoire et vulnérable aux contraintes climatiques ;
- **découvrir la forêt autrement** : non seulement comme ressource mais comme patrimoine vivant, lieu de savoirs et d'innovation ;
- **soutenir la filière locale** : notamment la suberaie, un enjeu de biodiversité, d'économie circulaire et d'identité territoriale ;
- **vivre un moment familial et joyeux** : animations nombreuses à destination des enfants, marché, nature, activités participatives.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu** : Collobrières
- **Dates estimées** : 23 et 24 mai
- Grande majorité des animations ouvertes à tous et gratuites

L'édition 2026 du Festival de la Nature à Collobrières promet d'être un moment fort pour sensibiliser, expérimenter et valoriser la forêt du Massif des Maures et mettre en avant les liens entre nature, forêt, liège, artisanat et territoire. Une invitation à explorer, à apprendre et à agir pour l'environnement - tout en profitant d'un week-end en plein air.



4 La 10^e édition du Week-end du chêne-liège au Domaine de Baudouvin : un rendez-vous incontournable



Les 17 et 18 octobre 2026, le Domaine de Baudouvin à La Valette-du-Var accueillera la 10^e édition du Week-end du chêne-liège, un événement devenu incontournable pour les passionnés de nature, les familles et les professionnels de la filière. **Organisé par Forêt Modèle de Provence**, ce rendez-vous célèbre le chêne-liège, arbre emblématique de la région, et met en lumière la biodiversité, le savoir-faire artisanal et l'innovation autour de la filière liège.

UNE CÉLÉBRATION DE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

Le Week-end du chêne-liège propose un programme riche et varié, qui allie **découverte, pédagogie et convivialité** :

- **Balades et visites** du Jardin remarquable ;
- **Démonstrations artisanales** : fabrication de produits artisanaux, démonstration de scierie mobile, tournage sur bois, chantournage, sculpture et une nouveauté en 2026 : une démonstration de débardage à cheval ;
- **Ateliers participatifs pour petits et grands** : jeux nature, ateliers de bricolage avec du liège recyclé, créations artistiques et initiation à la gestion forestière durable ;
- **Marché du terroir et de l'artisanat**, avec de nombreux producteurs locaux, une buvette et restauration sur place ;
- **Conférences et tables rondes** sur l'avenir de la filière liège, la valorisation des forêts méditerranéennes et les initiatives locales en matière de développement durable.

Depuis sa création, **Forêt Modèle de Provence joue un rôle central** dans l'organisation de cet événement. L'association :

- **met en valeur les bonnes pratiques** de gestion durable des suberaies ;
- **favorise la valorisation** économique et culturelle du liège ;
- **crée des passerelles** entre le grand public, les artisans et les décideurs pour soutenir une filière locale durable et innovante.



Le week-end permet aux visiteurs de **découvrir le chêne-liège sous toutes ses formes** : matériau écologique, ressource économique et symbole culturel de la région, se voulant à la fois pédagogique, festif et immersif :

- **les familles** peuvent participer à des ateliers et des activités ludiques ;
- **les professionnels du bois** peuvent se rencontrer et échanger ;
- **les amoureux de la nature** peuvent explorer les forêts méditerranéennes et comprendre les enjeux liés à leur préservation.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Dates** : 17 et 18 octobre 2026
- **Lieu** : Domaine de Baudouvin, La Valette-du-Var
- **Entrée** : gratuite et ouverte à tous, toutes les animations sont également gratuites
- **Organisateur** : Forêt Modèle de Provence, Lou Rodou Valettois, Domaine de Baudouvin
- **Public** : familles, scolaires, professionnels de la forêt, artisans, designers

La 10^e édition du Week-end du chêne-liège s'annonce comme un événement incontournable. Entre ateliers, balades, démonstrations et conférences, petits et grands pourront découvrir le chêne-liège sous toutes ses formes et comprendre l'importance de préserver et valoriser cette filière unique. Cette rencontre annuelle allie **écologie, culture, savoir-faire et innovation**, offrant un week-end riche en découvertes et en échanges et permet de **fêter les 10 ans de cet événement tous ensemble**.



Pour aller plus loin

1 Éditions MALTAË, le liège dans la littérature

Notre investigation des Maures littéraires s'était jusqu'alors concentrée sur les deux historiens géographes **Pierre Foncin** et **Étienne Juillard**, auxquels on avait associé, en mars 2025, lors de la présentation à la librairie Olbia, **Serge Rezvani**, romancier et dessinateur, connu pour avoir écrit avec passion sur les Maures. Pour *les Juedis du liège* de l'été 2025 à la villa Noailles, nous avons proposé d'approfondir plus avant la place du liège dans la littérature, non pas dans une communication savante mais en partageant une balade dans les livres, parmi lesquels il se trouve toujours un titre pour répondre à un autre...

Cet article ne permet pas de reprendre tous les extraits lus en juillet (on en retrouvera l'intégralité sur le site de maltae.org) mais de déambuler dans plus d'une vingtaine d'ouvrages, rassemblés parfois arbitrairement, afin d'enclencher un nouveau chantier, celui de constituer collectivement une *bibliothèque du liège*.

On fera un clin d'œil à **Walter Benjamin**, (*Je déballe ma bibliothèque, une pratique de la collection*, publié en 1931, réédité chez Rivages Poche en 2000), connu pour sa double passion des lectures autant que des voyages, et à **Roland De Miller** qui, dans son projet *Bibliothèque de l'écologie*, a déjà trois titres sur le liège parmi ses 50 000 ouvrages à mettre dans le panier d'un tel projet : De **Gérard Dessain** et **Margaret Tondelier**, *le Liège de Méditerranée* ; de **Georges Cappa** : *Leveur de liège*, de **Pierre Cantaloube** : *Le Liège à Maureillas Las Illas et dans les Pyrénées Orientales*.

Mentionnons en préambule que, pour MALTAË, rassembler des ouvrages ne procède pas d'une bibliomanie mais plutôt de cet art que les Japonais appellent le *tsundoku*, qui ne relève pas de la passion de l'objet mais plutôt d'une promesse intellectuelle : faire un commun de cette ambitieuse tâche de **documenter un territoire**. L'année 2025 à arpenter les livres et les sites pour « *les trente ans de paysage en partage pour MALTAË* » et dont le dernier semestre fut dédié au thème de *Lire et écrire le paysage, archives du territoire* a permis d'explorer les modalités de lier ces deux passions. Restaurer les continuités historiques est devenu une de nos priorités, face à la

croissance exponentielle des amnésies généralisées (les « états de l'art » semblent commencer aux archives numériques). La couverture en continu de deux siècles d'histoire des Maures par Foncin et Juillard sert à ce titre d'exemple emblématique.

Voyager dans les livres, c'est d'abord rendre hommage à leurs auteurs mais c'est aussi enrichir les balades dans les lieux par l'épaisseur culturelle de leur connaissance livresque. Ainsi dans *Territoires littéraires, des Îles à la Ville*, je citais **Georges Sand** : « *La plus belle vue de Toulon est celle qu'on en a depuis Hyères...* ». Difficile aujourd'hui de ne pas penser à Georges Sand à chaque fois qu'on a en pleine face le Coudon et le Faron depuis l'autoroute en allant vers Toulon. **Sylvain Tesson**, un des écrivains voyageurs le plus en vogue du moment s'interroge lui-même dans chacun de ses ouvrages, *Sur les chemins noirs*, *Avec les fées*, *Les piliers de la mer* : serait-il possible de se déshabiller, de laisser au vestiaire sa culture, ce que l'on sait des lieux, avant de partir itinérer, pour en jouir d'une immersion exclusivement sensorielle ?

Sans vouloir arbitrer, il faut avoir en tête la description du chêne-liège que **Guy de Maupassant** fait dans son *Roman sur l'eau, de St. Tropez à Monte Carlo*, lors de son échappée vers la Chartreuse de la Verne en 1887, depuis son bateau le bel-ami. « *Je m'en allais. Je traversais ensuite un bois de chênes liège où j'avais eu l'autre année une surprise émouvante et forte. C'était par un jour gris, en octobre, au moment où l'on vient arracher l'écorce de ces arbres pour en faire des bouchons. On les dépouille ainsi depuis le pied jusqu'aux premières branches et le tronc dénudé devient rouge, d'un rouge de sang comme un membre d'écorché. Ils ont des formes bizarres, contournées, des allures d'estropiés, épileptiques qui se tordent... et je me crus soudain jeté dans une forêt de suppliciés, dans une forêt sanglante de l'enfer où les hommes avaient des racines Cette émotion fut si vive, cette sensation fut si forte que je crus entendre des plaintes, des cris déchirants, lointains, innombrables, et qu'ayant touché pour raffermir mon cœur un de ces arbres, je crus, je vis, en la retournant vers moi, ma main toute rouge.* » On s'y croirait !

On retournerait avec Guy de Maupassant notre paume pour vérifier si elle est ou non rouge sang !

En quoi l'expérience littéraire ajoute à la documentation historique ou scientifique ? Convoquons l'auteur américaine **Nancy Huston**, dans *L'espèce fabulatrice* pour comprendre comment faire la part de la littérature documentaire et informative de celle, fictionnelle, qui ouvre à l'imaginaire ? À quoi sert la littérature ? L'imaginaire ne sert-il pas la réalité plus que la fiction ? « *C'est ainsi que nous, humains, voyons le monde : en l'interprétant, c'est-à-dire en l'inventant, car nous sommes fragiles, nettement plus fragiles que les autres grands primates. Notre imagination supplée à notre fragilité. Sans elle - sans l'imagination qui confère au réel un Sens qu'il ne possède pas en lui-même - nous aurions déjà disparu, comme ont disparu les dinosaures.* »

Serge Rezvani, dont l'œuvre dépasse une trentaine de titres, a puisé largement son inspiration dans le Massif des Maures, où il avait élu domicile. Son ouvrage *Divagations sentimentales dans les Maures* a été illustré par le photographe **Hans Silvester**. Le travail de ce dernier permet de souligner que si l'art de la langue est moteur pour faire passer messages et émotions, **le langage photographique, tout autant, contribue à la documentation informative sur les usages connus du liège**, dont celui de tuiles pour les toitures. (voir photo ci-contre).

En suivant le fil de la Côte des Maures, **Jean Daniel de Germond** donne dans sa monographie sur le Rayol Canadel la définition du « relarguier », information nouvelle pour bon nombre de citoyens : « *c'est l'endroit où l'été, les animaux pouvaient faire comme leurs patrons... la sieste. Cela se passait généralement sous un antique et vénérable chêne vert ou liège, dont les branches s'étendaient loin autour du tronc, répandant aux alentours une ombre bienfaisante... Cet arbre était, « par en-dessous », comme taillé au cordeau, les branches semblaient avoir été égalisées « à la cisaille ». L'explication est simple, imaginez un chèvre debout, sur la pointe de ses sabots et dévorant tout ce qu'elle peut attraper, et vous avez une tondeuse (peut-être cornue la tondeuse, mais jamais en panne) ». On s'y croirait encore ! Mieux*

qu'en photo, la tondeuse cornue... Le relarguier du Rayol témoigne que **le recours à l'imaginaire est largement mobilisé pour une littérature documentaire**, le plaisir

de l'information venant tout autant de sa mise en mots que pour le message dispensé.

En restant dans l'histoire locale, où se côtoient grands noms et illustres inconnus, les mailles du filet se resserrent jusqu'à l'individu, et la récolte se démultiplie à l'infini, en donnant une place spéciale à la mémoire orale ; même retranscrite, elle reste mobilisée de son vivant : « Rosange raconte ».

Ainsi, sur un site stratégique s'il en est un, la vallée de Sauvebonne, à Hyères, porte des Maures, frontière naturelle entre la ville et la forêt des Maures, **se côtoient deux types d'écrits sur le liège**, et même trois si on y ajoute le chapitre de « *Rosange raconte* ». D'un côté, **Guy Rubio**, auteur de *La vallée de Sauvebonne* annonce : « *Je ne suis ni historien ni archéologue, ce livre est une demande des habitants de cette vallée, mon but est de partager les souvenirs* » ; de l'autre, **Alphonse Denis**, parisien fortuné devenu l'érudit local et le premier magistrat de la ville, rédige dans la grande tradition initiée par le baron Taylor une Promenade pittoresque dès 1840.

Pour Guy Rubio, « *De Hyères à Pierrefeu, 18 km... Le chêne liège y est cité en priorité, avec le sapin, la bruyère, l'arbousier, le chêne blanc, comme les principaux éléments forestiers des Maures... La distillerie : juste à côté du domaine du Viet, était à l'origine une petite distillerie avec sa grande cheminée, puis elle fut vendue à Monsieur Soullier... M. Soullier faisait dans le liège. Des bouchons mais aussi des plaques d'isolation, de 10 à 20 tonnes par jour. L'entreprise profitait des 15 000 emplois qu'offrait le liège dans les Maures ; l'usine déclina avec l'arrivée du polystyrène.* »

Au chapitre suivant, avec le témoignage de Rosange Puccinelli, c'est une plongée, une immersion sensorielle, où domine l'esthé-



Photo : Hans Silvester

tique d'un univers sonore, celui **des chars immenses qui transportaient le liège**.

« *Dans les années 30-39, la vallée était déjà très belle, des vignes, des arbres fruitiers. Dans la colline, des Chênes lièges. De nombreuses personnes travaillaient dans les bois... le liège était très utilisé... Les plaques de liège étaient descendues le long des chemins forestiers et les charretiers les transportaient vers la ville. Sur la route, des chevaux en convois traînaient des attelages d'une quinzaine de mètres de long. C'était très beau à voir ! Le bruit des fers résonne encore dans ma tête !* ».

Alphonse Denis, dans un chapitre consacré à la Forêt décrit : « *Nous devons parler avec quelques détails d'une culture forestière autrefois négligée dans le département du Var, mais qui, depuis une cinquantaine d'années, y a pris, ainsi que dans le territoire d'Hyères, une grande extension ; c'est celle du chêne-liège (Quercus suber), dont l'écorce est devenue la source d'un abondant et riche produit.*

Jusqu'alors, on n'avait point soumis le chêne-liège à la culture ; c'est à M. Jacques Aurrant, ancien maire de la ville d'Hyères, l'un des plus habiles et des plus persévérants agriculteurs de la Provence, qu'on a dû une amélioration qui pourra changer totalement la face des montagnes schisteuses du département. Les essais de M. Aurrant ont été commencés et terminés, sur une très-grande échelle : plus de cinq cents hectares appartenant à cet habile agriculteur, pourront bientôt servir de forêt-modèle. Voici de quelle manière il traitait et soignait ces arbres qui, dans le terroir d'Hyères, font naturellement partie des bois bas et se sont longtemps trouvés mêlés aux cistes et aux bruyères. Dans cet état, selon M. Aurrant, le chêne-liège n'est point en général susceptible d'un grand accroissement ; aussi le coupe-t-il

à fleur de terre, de même que toutes les broussailles qui le dominent et l'étouffent. Après cela, il faut ne s'attacher qu'aux rejets de la plus belle

venue et extirper et détruire tous les autres. Une forêt ainsi formée et soignée, dit M. Aurrant, dans une note qu'il a bien voulu me donner, peut, au bout de six ans, dispenser le propriétaire de nouveaux soins : les arbres en sont devenus vigoureux ; ils dominent assez les arbustes et arbrisseaux, qui constituent les bois bas, pour les empêcher de prendre de la consistance ; et dès lors, par conséquent, ils ne craignent plus les incendies, fléau le plus à redouter dans nos contrées. Au bout de ce laps de temps, une autre opération, non moins importante, peut être commencée sur quelques-uns des plus beaux sujets ; c'est celle connue en Provence, sous le nom de démasclage, c'est-à-dire, l'enlèvement de la première écorce. »

La crainte des incendies et le motif du feu (qui est à lui seul l'argument du roman *Le vol du feu* écrit par Serge Rezvani après les grands incendies de 1990) nous serviront de liaison pour élargir l'horizon et évoquer un liège que l'auteur **Henry de Grafigny** situe essentiellement dans les départements coloniaux d'Algérie dans une notice descriptive et savante rédigée en 1888, à finalité pratique « *Quiconque a été témoin de ces terribles incendies de forêts et qui a vu avec quelle vertigineuse rapidité le feu s'élançait du bas d'une montagne à son sommet, franchissant les ravins et sautant d'un flanc à l'autre pour continuer son œuvre de destruction ; quiconque a pu mesurer la puissance de cet élément dévorant a dû reconnaître que nulle force humaine n'était capable de l'arrêter dans sa marche. Le feu ne cesse que lorsqu'il ne trouve plus d'aliments à son effroyable ardeur. Avant la récolte, pendant les mois les plus chauds de l'année, l'écorce sèche est rendue combustible par le sirocco, le vent terrible au souffle de feu. Alors la moindre étincelle apportée par le vent, le feu d'un campement mal éteint, ou toute autre cause insignifiante peut engen-*

drer un effrayant cataclysme. Un premier arbre se corrode lentement, ses feuilles, atteintes par l'élément comburant et desséchées depuis longtemps par un soleil tropical, s'enflamment en pétillant, le liège résineux grésille et le chêne tout entier s'allume en crépitant, en projetant au loin des myriades d'étincelles et des torrents d'aveuglante fumée. Le feu se communique de proche en proche et bientôt la forêt toute entière n'est plus qu'un immense brasier, une mer de flammes dont il est impossible d'approcher. »

En reprenant le fil géographique de la Côte des Maures, d'Est en Ouest, **la commune du Lavandou offre deux grands noms** d'autodidactes dont les écrits sont incontournables pour l'histoire du lieu : **Francis Marmier et Claude Gritti**.

Dans la tradition de la monographie locale et savante, héritière du XIX^e siècle, au sous-chapitre « la flore locale » du chapitre V consacré à la flore, Francis Marmier commence par la forêt, et comme premier arbre décrit « Parmi l'abondance d'espèces à feuillage persistant : le chêne liège, qui, comme le châtaignier sont deux calcifuges à qui réussit la nature siliceuse et acide du sol] ... [Comme il a été cultivé de façon intensive au XIX^e siècle, il est difficile de concevoir la place qu'il occupait dans la forêt primitive] ... [Le levage du liège ou récolte ne se fera que lorsque la nouvelle écorce ou masclé aura atteint 27 à 28 mm d'épaisseur, c'est-à-dire, une fois tous les huit à dix ans, selon la rapidité de la croissance de l'arbre. Le levage du liège ne se pratique plus beaucoup et ne rapporte à peu près rien aux propriétaires des forêts. Pourtant l'exploitation du liège a fait pendant un demi-siècle la fortune de Bormes. Vers la fin du XIX^e, 10900 quintaux, à 24F le quintal, rapportèrent 261 000 F, somme supérieure à toute autre production, puisque le blé vient loin derrière avec 60 000 F, seulement. »

Au chapitre La pêche au début du XX^e siècle, il est fait état de l'usage de « signaux », des plaques de lièges sur lesquelles sont amarrés les filets.

Claude Gritti est un des premiers auteurs à avoir, dès les années 1970, associé les Îles et les Maures, rappelant, bien avant que le Parc National de Port-Cros ne s'en soucie, que **Porquerolles est à 80 % partie intégrante de la forêt des Maures**. La littérature administrative a mis plusieurs décennies à intégrer la réalité géographique (et d'abord géologique) d'un massif des Maures resurgissant des fonds marins pour former le Cap Sicié à La Seyne-sur-Mer.

À ce sujet, et à l'heure où se met en place le projet de Géoparc UNESCO, mentionnons les travaux de **Georges Bronner**, qui, dans son guide et carte géonautiques, désigne la morphologie générale des Maures comme « une rangée décalée de vieux livres ».

Ces auteurs redonnent à la figure du massif des montagnes noires toute sa **dimension maritime**, rappelant le projet de la DATAR qui, dans les années 1990, voulait faire des Maures un pays maritime. Ils montrent, au-delà de la pêche, une des directions où poursuivre plus avant la recherche de textes sur le liège. Le port de l'Argentière, à La Londe-Les-Maures (alors quartier de la commune d'Hyères) était déjà identifié dans les écrits d'Alphonse Denis comme celui d'où partait toute la production issue des ressources naturelles du massif. La photographie de Jean Belvisi du chêne-liège sur la plage du Bonporteau, située à Cavalaire dans l'ouvrage *Traits de côte, arpents de mer* dirigé par **Jean-Louis Pacitto**, pointe cette

même direction. Ce dernier ouvrage est issu d'une autre initiative de la DATAR autour de 2006 pour faire de la Côte des Maures une expérimentation de gestion intégrée des zones côtières de l'Europe. Elle nous a appris à **voir en mer et sous la mer un prolongement de la forêt des Maures**.

En repartant vers l'est, et rentrant dans les terres, c'est à La Garde-Freinet, un des trois sites étudiés par Pierre Foncin, que **Gérard Rocchia** situe son roman *L'histoire oubliée*. La grande histoire du futur coup d'État de Napoléon III sert de prétexte à dépeindre

une histoire sociale, celle notamment de Marie et Paulin, jeune couple d'ouvriers bouchonniers des Maures, qui connaîtront espoirs et désillusions jusqu'à la déportation en Algérie, pour Paulin.

En tricotant l'histoire locale à la grande histoire, Claude Gritti s'est également intéressé à cette dimension sociale. Il a fait de l'histoire du baigne de l'île du Levant (pour lequel des enfants travaillaient la bruyère et

non le liège) un roman à succès porté à l'écran, dont la renommée a dépassé nos frontières. Dans un autre ouvrage moins connu et plus récent, il a souhaité rendre hommage aux résistants de la deuxième guerre mondiale dans les Maures, où l'on y voit la figure du maquis des Maures prendre son double sens. À l'heure où la résistance s'organise, on y voit les maquisards se cacher, de Hyères à Saint-Tropez, de Ramatuelle à Cogolin, de Gonfaron à Bormes, de Pramouquier à Collobrières.

Toujours sur le motif de la justice sociale, dans ce littoral possédé par les seigneurs locaux, devenus les riches bourgeois et notables



Photo : Jean Belvisi



influent, une figure émerge entre toutes : celle du **personnage de Maurin des Maures**, dans le roman éponyme de **Jean Aicard** dont le succès en 1908 sera immédiat.

L'ouvrage d'un auteur anglais, **Robert Harrison**, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental* où il évoque comment l'occident a construit ses institutions, ses cités, en défrichant la forêt, contre elle ; il apporte un nouvel éclairage sur Maurin. Il analyse la forêt comme « *Un monde inversé, où la forêt sert à démasquer l'absurde de notre société* ». « *L'homme n'habite pas la nature, mais son rapport à la nature ; Ainsi s'élabore une éthologie de la finitude* ». L'auteur de *À quoi bon la littérature*, de *Jardins*, de *Réflexions sur la condition humaine* raconte ici comment **les forêts tapissent les profondeurs de notre mémoire culturelle**. Elles sont les frontières qui nous définissent : sans ces contrées où la civilisation projette ses fantasmes et ses peurs, nous n'habiterions pas notre monde de la même manière. En bon anglais, il nous parle du hors-la-loi, Robin des Bois. Pour lui, la forêt n'est ni le hors-la-loi ni le lieu du non-droit, c'est l'ombre de la loi. Ce commentaire fait écho au rapport de Maurin des Maures au préfet. Le préfet cherche à se faire ami avec Maurin, autant que Maurin aspire et se satisfait à sortir de l'ombre ! Pour le sujet qui nous intéresse ici, on note que **le liège est partout comme décor, dedans et dehors**. La rencontre se fait justement dans une cabane, où, de la salière aux tabourets, tout est en liège ! Plus loin, les gendarmes sont justement cachés derrière un chêne-liège. Dans un autre chapitre, le gendarme fait la sieste à l'ombre d'un chêne-liège...

Ayant commencé ce tour de livres avec *La beauté géographique* de Jean-Paul Ferrier, finissons-le avec son collègue, universitaire également à Aix-Marseille, **Jacques Daligaux**. Ce dernier a consacré une recherche publiée en 1995 dans la revue *Provence historique* : *L'industrie du liège dans le massif des Maures du début du XIX^e siècle à la fin du*

XX^e siècle, Apogée et déclin d'une industrie rurale provençale. Sa conclusion, porte à la réflexion quand on la lit avec un recul de près de 30 ans.

Le mythe moderne du chêne-liège : « *Après une brusque intégration économique au monde industriel, suivie d'une courte période de repliement et d'anonymat, les villages du massif des Maures connaissent depuis une quinzaine d'années un retour à la ruralité ; mais une ruralité « touristique », en marge de l'agitation littorale et de l'intense circulation de la dépression périphérique, du développement des résidences secondaires et du tourisme dominical, rurbanisation plus que renaissance rurale, cette évolution place le massif et ses populations au cœur de nouveaux enjeux économiques et politiques considérables. C'est ainsi, exemple parmi d'autres, qu'est né puis s'est développé un « mythe moderne du chêne-liège ». Sous le sceau de la lutte contre les incendies, sur le thème porteur d'une résurrection bucolique des activités traditionnelles, mais surtout dans une obsédante ambiance de subventions, des tentatives de relance du liège réapparaissent périodiquement. Si le principe est intrinsèquement louable, la dégradation des suberaies et le contexte économique difficile dans lequel ressurgit ce regret tardif d'une activité disparue hypothèquent des chances de réussite déjà minces. L'épopée varoise du liège ressemble à d'autres aventures industrielles du XIX^e et du XX^e siècle, passées ou actuelles, qui touchent autant aux hommes qu'aux paysages. Mais alors que l'intégration européenne accentue la menace qui depuis longtemps pèse sur les économies traditionnelles méditerranéennes, il convient d'insister sur la nécessité de conserver certaines activités concourant à la sauvegarde des espaces naturels et des identités régionales* ».

CONCLUSION : POUR UNE PROMESSE INTELLECTUELLE COLLECTIVE

Cette conclusion permettra d'emprunter à deux œuvres, l'une, magistrale pour son ambition et la deuxième pour son originalité, en rendant hommage à leurs auteurs respectifs, et à l'horizon qu'ils ouvrent pour le sujet du liège dans la littérature.

Philippe Rigaud a publié en 2006 aux éditions du CTHS *Pirates et corsaires dans les mers de Provence XV^e -XVI^e siècles* à partir de 4000 documents conservés aux archives communales d'Arles. Dans un petit livre de poche, il rend compte, à partir d'une centaine de lettres sur un siècle, de 1463 à 1564 de **la solidarité d'une commune à l'autre et de l'organisation collective de la veille du littoral** face au fléau de la piraterie. La rigueur, l'exhaustivité de son travail et la passion de l'auteur ouvrent la voie à un inventaire raisonné et collectif des sources pour documenter le liège dans la littérature.

En 2024, dans son ouvrage *De mémoire d'arbre*, **Thierry Gauquelin** donne la parole à un vieux genévrier de 517 ans, du Haut Atlas marocain, qu'il nomme Adrouman. « *Ce roman écrit à la première personne nous immerge au cœur des montagnes dans une nature aussi fascinante que rude, où le destin des arbres et celui des hommes sont étroitement liés... Si les arbres pouvaient parler...* » nous dit la quatrième de couverture.

De lire à écrire, il n'y a qu'un pas, l'invitation est lancée : Et si **Nicolas Plazanet** relevait le défi de faire du chêne-liège des Maures le deuxième héros de la collection *Nouveaux récits* des éditions Tana, *Si les arbres pouvaient parler* ?

Odile Jacquemin,
Mémoire à lire, Territoire à l'écoute, 2025



Écrivains cités par ordre d'entrée en scène :

1. Pierre Foncin, *Les Maures et l'Esterel*, 1910
2. Étienne Juillard, *Le Var et les Maures*, entre histoire et géographie, 2015
3. Serge Rezvani, *Le Vol du feu*, 2000
4. Serge Rezvani et Hans Silvester, *Divagations sentimentales dans les Maures*, 1979
5. Jean Paul Ferrier, *La beauté géographique ou la métamorphose des lieux*, 2013
6. Walter Benjamin, *Je déballe ma bibliothèque*, 1931
7. Roland De Miller, *La bibliothèque de l'écologie*, 2025
8. Gérard Dessain et Margaret Tondelier, *Le liège de Méditerranée*, 1991
9. Georges Cappa, *Leveur de liège*, 2005
10. Pierre Cantaloube, *Le Liège à Maureillas Las Illas et dans les Pyrénées Orientales*, 1991
11. Georges Sand, *Voyage dans le midi in Territoires littéraires*, Hyères, des Iles à la ville, 1998
12. Odile Jacquemin et Catherine Berro, *Territoires littéraires*, Hyères, des Iles à la ville, 1998
13. Sylvain Tesson, *Sur les chemins noirs*, Avec les fées, Les piliers de la mer, 2016 - 2025
14. Guy de Maupassant, *Sur l'eau*, de St. Tropez à Monté-Carlo, 1888

15. Nancy Huston, *l'espèce fabulatrice*, 2008
16. Jean Daniel de Germond, *Le Rayol Canadel*, 1999
17. Guy Rubbio, *La vallée de Sauvebonne*, 2012
18. Rosange Puccinelli, *Rosange raconte*, in *La vallée de Sauvebonne*, 2004
19. Alphonse Denis, *Promenades pittoresques à Hyères ou notice historique et statistique*, 1841
20. Henri de Grafigny, *Le liège et ses applications*, 1888
21. Francis Marmier, *Le lavandou*, 2011
22. Claude Gritti, *Des Maures aux Iles d'Or*, 1989 et *Le temps de l'occupation au cœur des Maures*, 2006
23. Gérard Rochia, *L'histoire oubliée*, 2013
24. Georges Bronner, *Guide et carte géonautique*, 2008
25. Jean Louis Pacitto et Jean Belvisi, *Traits de Côte*, arpentés de mer, 2008
26. Robert Harrison, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, 2011
27. Jean Aicard, *Maurin des Maures*, 1908
28. Jacques Daligaux, *L'industrie du liège dans le massif des Maures du début du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle, Apogée et déclin d'une industrie rurale provençale*, 1995
29. Philippe Rigaud, *Pirates et corsaires dans les mers de Provence XV^e -XVI^e siècles*, 2006
30. Thierry Gauquelin, *De mémoire d'arbre*, 2024



2 Académie du Bain de Forêt Provençale : Santé - Tourisme - Dérèglement Climatique - Forêt

QUI N'AIME PAS LA FORÊT ?

On l'aime pour sa diversion à une semaine en atelier ou au bureau et de courses en ville et pour, le temps d'un week-end, son air pur, ses odeurs, ses couleurs, ses oiseaux et le vent dans les feuillages...

Nous, lecteurs de ces pages, l'aimons pour de multiples raisons : **sa beauté vulnérable au dérèglement climatique et en même temps la résilience du chêne-liège** ; son histoire et les possibilités de raviver ses filières traditionnelles - liège, arbousier, gemmage du pin d'Alep ; son importance dans le maintien d'un écosystème et d'un tissu social dynamiques...

Mi-octobre un nouveau groupe s'est rencontré pour témoigner d'un autre rôle essentiel : **le couplage de notre santé à la forêt...**

L'Académie du Bain de Forêt Provençale et l'Hôpital Léon Bérard de Hyères ont ainsi réuni des spécialistes de la santé, de la gestion forestière, de la pratique du bain de forêt et des décideurs publics pour le premier Colloque Santé & Forêt en France.

L'objectif était d'explorer les bienfaits thérapeutiques et préventifs de la nature, en particulier des forêts qui sont une large part du couvert végétal de la Région SUD. Le principe "Une seule santé" (One Health), s'est imposé car il souligne l'interdépendance entre la santé humaine, l'état de la biodiversité et l'influence humaine sur cet état, en particulier par la pollution et le dérèglement climatique.

Une grande partie des présentations étaient concentrées sur l'intérêt de l'immersion en forêt, le bain de forêt ou sylvothérapie, comme médecine non-conventionnelle, préventive et complémentaire. Cette pratique de bien-être corporel et mental est largement répandue au Japon (sous le nom de Shinrin Yoku) au même rang que la balnéothérapie en Europe. Une guide prend en charge un groupe et propose une marche lente rythmée sur une respiration profonde avec des pauses de relaxation et de prise de conscience sensorielle. Une séance dure deux à trois heures. Elle est bien plus qu'une promenade de loisir car elle enchaîne une suite d'activités conçues pour augmenter les effets bénéfiques.

Il ressort des recherches que cette pratique, loin d'être anecdotique, repose sur des mécanismes scientifiques avérés et offre des perspectives thérapeutiques et préventives majeures. Les bénéfices pour la santé sont à la fois physiologiques (amélioration cardiovasculaire, renforcement du système immunitaire) et psychologiques (diminution

du stress, de la dépression et amélioration des fonctions cognitives).

Une pratique du bain de forêt permet donc d'améliorer son espérance de vitalité et d'autonomie jusqu'au terme de son espérance de vie.

Les mécanismes sous-jacents incluent l'inhalation de composés organiques volatils (COV) émis par les plantes, l'enrichissement du microbiote humain au contact de la biodiversité, et des réponses psychophysiologiques positives à des stimuli sensoriels naturels. Ces applications pratiques, telles que les bains de forêt, émergent et démontrent leur efficacité dans des projets pilotes en France et en Europe, notamment pour lutter contre la solitude et améliorer le bien-être général. Elles sensibilisent également à l'importance cruciale de préserver la santé des écosystèmes.

Cependant, plusieurs défis subsistent. **La France est en retard** en matière de recherche et d'intégration de ces approches par rapport à d'autres pays. Le principal

LE DÉVELOPPEMENT DU BAIN DE FORÊT SE TROUVE AU CARREFOUR DE PLUSIEURS ENJEUX.

On espère qu'il deviendra une nouvelle filière forestière immatérielle. L'avantage santé pourrait être plus facile à valoriser que les autres fonctions comme la séquestration du carbone ou la protection des eaux puisqu'il **profite directement aux pratiquants**. Il reste à trouver des modèles de partage de valeur entre les propriétaires forestiers et les guides sur la base d'un prix par séances.

Cette filière a également un potentiel d'extension de l'offre touristique de nos territoires, particulièrement d'octobre à juin, en dehors de l'affluence estivale des grandes vacances scolaires. Plusieurs enquêtes post-Covid ont confirmé **la sensibilité accrue des Français et des Européens à la nature et leur désir de s'en rapprocher**. Le bain de forêt est une forme douce de loisir de bien-être qui valorise le riche capital forestier de la Provence.



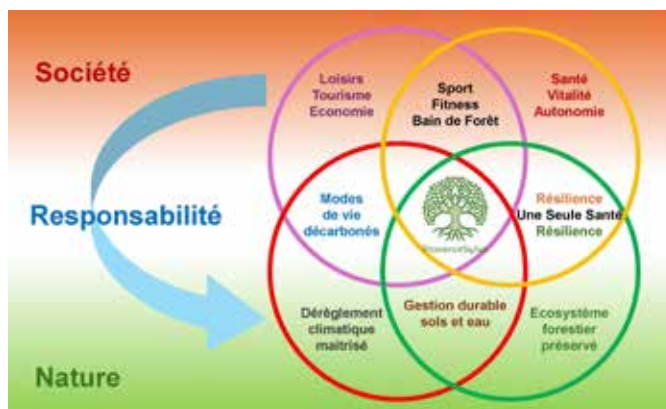
obstacle réside dans le cloisonnement et les fluctuations des politiques publiques (santé, environnement, agriculture, forêt), qui freine une approche intégrée et systémique. Le financement de ces pratiques préventives et la formation des professionnels de santé et des forestiers sont également des enjeux pour leur déploiement à grande échelle. Enfin, la généralisation d'une gestion durable des forêts est un prérequis indispensable pour préserver ces bénéfices sanitaires par la résilience climatique et la conservation de la biodiversité.

Les Actes de ce Colloque sont en préparation pour faire référence dans l'intérêt et les travaux qui pointent en France. D'ores et déjà une synthèse est disponible au téléchargement.

Mais tout loisir en pleine nature implique un déplacement. Dans une région très pauvre en transports publics efficacement interconnectés, les guides comme les pratiquants dépendent encore presque tous d'un moteur thermique. Il faut donc tenir compte de cet effet pervers qui contribue au dérèglement climatique et, à terme, à l'affaiblissement jusqu'à la disparition de notre couvert forestier. Mais il y a des mesures compensatoires très abordables : le covoiturage pour rejoindre le rendez-vous et surtout, après la séance, quelques modifications du mode de vie. On sait que **marcher davantage est également bon pour la santé**. L'empreinte carbone de la viande de ruminants nourris aux tourteaux de soja importés, des aliments transformés industriellement, de

l'huile de palme et de beaucoup d'autres produits agricoles et distribués globalement, cet impact peut être largement réduit par un **régime alimentaire de type méditerranéen et en circuit court**. Avec des bénéfices certains pour la santé et pour la résilience des écosystèmes forestiers.

Les enjeux de santé, de formes de loisirs en nature, de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation des forêts, sources de notre santé, sont un « nexus » socio-écologique fondamental. Le schéma 1, ci-contre, les dépeint : il souligne les activités menées par l'Académie du Bain de Forêt pour **transformer ces problèmes en solutions et en co-bénéfices** pour la résilience humaine et la résilience des écosystèmes forestiers.



ProvenceSulva

Contact : claud@fussler.org

Académie du Bain de Forêt Provençale

www.provencesulva.com

3 Mise en œuvre d'un projet de coopération pour la structuration d'une filière autour de l'arbousier sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et les massifs cristallins varois

CONTEXTE DE L'ACTION

Sur la période 2020-2022, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, accompagné par Forêt Modèle de Provence, a conduit une expérimentation ayant pour objectif de valoriser les produits issus de l'arbousier (fruit, feuillage, écorce, bois, fleur) afin d'impulser une dynamique territoriale autour de cet arbuste présent de manière sporadique sur le territoire du Parc. Ces expérimentations ont révélé des activités anti-âge, antioxydante, anti-inflammatoire et blanchissante dans la racine, l'écorce, le feuillage et les fleurs. Concernant le bois, son travail s'avère facile et agréable du fait de son parfum, sa coloration et son grain très fin, malgré une difficulté à sécher (il fend très rapidement). Enfin, la transformation des fruits a conduit à la création de multiples produits tels que confitures, liqueur, sorbet, sirop, bière, pain d'épice à l'arboise...

Cette étude a ouvert des perspectives de développement autour de potentielles plantations, de définition d'itinéraires sylvicoles et agricoles et de mise en place de filières économiques pérennes. Ainsi, depuis 2024, le Parc, Forêt Modèle de Provence, l'ASL Suberaie Varoise et un consortium de partenaires technico-économiques ont travaillé à l'élaboration d'une feuille de route visant à identifier plusieurs axes de travail pour mettre en place une filière de valorisation de l'arbousier structurée et pérenne.

C'est sur la base de cette feuille de route, que le Parc et ses partenaires ont déposé en octobre 2025 un dossier de demande de subvention auprès du FEADER pour obtenir des fonds nécessaires à la conduite de ce projet ambitieux et novateur.

PÉRIMÈTRE DE RÉALISATION DU PROJET

Afin de constituer une filière économiquement viable et compte tenu du fort intérêt des partenaires régionaux, le périmètre de conduite de ce projet sera le suivant :

- **Les 30 communes du Parc naturel régional de la Sainte-Baume** (28 communes membres + 2 communes associées) ;
- **Le périmètre d'intervention de l'ASL Suberaie Varoise** correspondant à l'ensemble du massif cristallin varois.



Carte 1 : Localisation des périmètres de réalisation du projet

Structuration d'une filière autour de l'arbousier sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume et les massifs cristallins varois

Périmètre de réalisation du projet

- Limites départementales
- Périmètre élargi du PNR de la Sainte-Baume (28 communes adhérentes + 2 communes associées)
- Périmètre d'intervention de l'ASL Suberaie Varoise



Fonds : Scan 25 / RD CVho
Sources : IGN (2020) / ASL Suberaie Varoise (2025) / PNR Sainte-Baume (2024)
Auteur : PNR Sainte-Baume
Mise à jour : Mars 2025

LES GRANDES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet, qui se déroulera de mi 2026 à mi 2028, vise à expérimenter plusieurs itinéraires de conduite de l'arbousier (en milieu agricole et en milieu forestier) afin d'avoir la capacité d'alimenter différentes filières de valorisation (soit existantes, soit à créer) de cet arbuste. Plusieurs axes (9 - non chronologiques) ont ainsi été collectivement définis afin de pouvoir investiguer toute la chaîne de valeur attrayant à la valorisation de l'arbousier :

- **Axe 1 - Cartographie des peuplements présents sur la zone d'étude via télédétection et confrontation terrain** afin d'identifier les secteurs de présence de l'arbousier et orienter les prospections terrain ;
- **Axe 2 - Identification des écotypes intéressants et sélection des sujets à multiplier en pépinière** à travers le choix de scénarios basés sur les conditions stationnelles (types de sols et localisation topographiques), les caractéristiques des fruits (taille, goût, nombre par arbre). Chaque échantillon prélevé sera ensuite analysé génétiquement en vue d'identifier des éventuelles différences génétiques en fonction des conditions stationnelles ;
- **Axe 3 - Production de plants en pépinières** à travers le choix de scénarios basés sur le choix du matériel à multiplier (lien axe 2), la technique de multiplication (sexuée et asexuée), le nombre de réplicas à produire et les conditions de production ;
- **Axe 4 - Conduite et exploitation en milieu forestier** selon plusieurs itinéraires regroupant le secteur d'intervention (déprise agricole, végétation basse de maquis/garrigue), les types de travaux à réaliser (taille, élagage, recépage, débroussaillage) et incluant également des tests de plantations d'enrichissement ;
- **Axe 5 - Conduite et exploitation en milieu agricole** selon plusieurs itinéraires regroupant les conditions stationnelles (type de sols, pH), les modalités de plantations (en plein, en mélange) et de conduites (baisse apport en eau, type d'amendement)

4 Le Portail du chêne-liège, vitrine d'une filière

> www.cheneliège.fr

Le Portail du chêne-Liège est un site internet dédié au chêne-liège et plus particulièrement à sa filière en Provence. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent en savoir plus : professionnels, curieux, passionnés, habitants du territoire.

POURQUOI CE SITE MÉRITE VOTRE VISITE

- **Une base de connaissances riche** : vous y trouverez des articles didactiques sur la suberaie, son rôle écologique, ses usages, ses enjeux ;
- **Un lieu d'actualités et d'expérimentations** : le site fait le lien entre les acteurs de terrain (artisans, forestiers, designers) et les réflexions autour de la filière : valorisation, innovation, gestion durable ;
- **Un portail d'événements** : le site relaie les manifestations majeures, comme l'incontournable Week-end du chêne-liège ;
- **Une valorisation locale forte** : on y parle de terroir, de paysage méditerranéen, du patrimoine forestier du Var et plus largement de la région Sud.

QUI PEUT EN TIRER PROFIT ?

- **Les professionnels de la filière bois/liège** : forestiers, exploitants, transformateurs, designers - ce site permet de découvrir des nouveaux usages, des expérimentations, des partenariats ;

- **Axe 6 - Estimation de la productivité de la récolte** à travers l'identification de secteurs propices (zones débroussaillées, conduite de type vergers), l'utilisation de différentes techniques (à la main, avec des filets, avec des peignes) afin de quantifier le rendement et le coût de revient d'une récolte selon les modalités ;

- **Axe 7 - Valorisation des différents produits issus de l'arbousier** en travaillant sur l'identification des débouchés par filière et par acteurs et en développant les circuits de commercialisation (grandes et moyennes surfaces) et de labellisation ;

- **Axe 8 - Détermination de la chaîne de valeur et des acteurs associés à la valorisation de l'arbousier** grâce à une analyse socio-économique ;

- **Axe 9 - Communication et promotion de la démarche** afin d'encourager l'émergence de nouvelles filières courtes et locales à la fois auprès des acteurs socio-économiques (organisation de Journées Techniques) mais également du grand public (organisation d'un Week-end de l'arbousier).

PERSPECTIVES

L'objectif est que cette expérimentation puisse conduire à une émergence de filière(s) locale(s) économiquement viable(s) en s'appuyant sur des ressources locales disponibles au sein des espaces forestiers régionaux et en valorisant des espaces agricoles dans un contexte de changement climatique. Les acteurs cibles et mobilisés tout au long du projet seront les suivants :

- Des propriétaires forestiers (publics et privés) ;
- Des exploitants agricoles ;
- Des gestionnaires forestiers ;
- Des acteurs socio-professionnels ;
- Des structures de recherche et développement ;
- Des habitants du territoire.

*Stéphanie Singh, Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume
stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr*



- **Les collectivités et acteurs territoriaux** : gestion durable des forêts, relance de filières économiques locales, animation culturelle et environnementale ;
- **Les amateurs et le grand public** : curieux de nature, passionnés de forêt méditerranéenne, éco-citoyens qui veulent mieux comprendre l'arbre, sa matière, son histoire ;
- **Les étudiants / chercheurs** : un bon point de départ pour des repères, des références, l'actualité d'un territoire spécifique.

Dans un contexte où la transition énergétique, la biodiversité, les économies locales et les dynamiques territoriales sont au cœur des préoccupations, valoriser des ressources comme le chêne-liège est un geste double : écologique et économique. Le Portail joue ce rôle de médiation, de sensibilisation et de mise en lien.

Si vous êtes acteur (artisan, designer, forestier...) **ou passionné, contactez-nous !** (nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr) Le Portail peut être une vitrine, un relais, un réseau pour vos projets, sans oublier son référentiel des acteurs engagés.

5 Forêt Modèle de Provence, un réseau face aux enjeux

> www.foretmodeleprovence.fr

Au cœur de la Provence, entre mer et collines, se déploie un projet visionnaire : celui de Forêt Modèle de Provence. Créée en 2013 à l'initiative de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et reconnue d'intérêt général, cette association œuvre à faire de nos massifs un exemple de gestion durable, d'innovation écologique et de dynamisation économique locale.

Et ce dans un contexte particulier :

- La forêt méditerranéenne est soumise à de fortes pressions : urbanisation, incendies, changement climatique. Le territoire de la Forêt Modèle représente les massifs de l'Étoile, du Garlaban, de la Sainte-Baume et des Maures, sur plus de 309 000 ha ;
- C'est aussi un immense potentiel : bois, biomasse, filières innovantes, valeurs naturelles, patrimoine culturel. L'enjeu ? Transformer la forêt de simple décor en moteur économique, social et environnemental ;
- Les habitants, les acteurs locaux et les entreprises sont engagés : chacun peut devenir acteur d'une forêt modelée pour l'avenir.

TROIS AXES FORTS, POUR DE NOMBREUSES ACTIONS

1. Valoriser une nouvelle économie forestière : bois locaux, biomasse, non-ligneux, services environnementaux, le tout autour d'une vision de gestion multifonctionnelle des territoires forestiers et le travail sur certaines essences emblématiques : chêne-liège, arbousier, pin d'Alep, châtaignier, pistachier lentisque, etc ;

2. Sensibiliser, mobiliser, coordonner : animation de réseaux et partenariats, diffusion d'expériences (la présente Gazette en fait partie), organisation d'événements grand public ;

3. Coopération internationale : en partageant son savoir-faire et ses innovations avec les réseaux des Forêts Modèles Méditerranéen et International, afin de promouvoir une gestion durable, solidaire et résiliente des forêts à l'échelle de la planète et en participant à des projets majeurs, comme actuellement le projet DigiMedFor (21 partenaires européens, 11 pays) visant à moderniser la chaîne d'approvisionnement en bois via l'optimisation de l'usage de technologies de pointe au service de la durabilité. Le site de réplcation est celui du Domaine Vallon Secret à Sainte-Maxime.

LES GRANDS PRINCIPES

- **Une démarche participative :** gestionnaires, chercheurs, collectivités, associations travaillent ensemble dans un cadre partagé, nous comptons désormais plus de 160 adhérents ;
- **Une couverture d'un territoire emblématique et varié :** forêts, collines, zones péri-urbaines, littoral... autant de paysages, d'usages et de défis ;
- **Une ouverture internationale :** échange d'expériences, projets européens, partenariat (avec la Forêt Modèle de Campo Ma'an - CAMANF - au Cameroun, le projet Sylvagri en Tunisie, le domaine Finca Fitor en Catalogne, etc).



Appel à la mobilisation

La forêt n'attend pas :

chaque année, les risques s'accroissent, et les opportunités aussi. Nos forêts peuvent être des solutions : à la fois refuges de biodiversité, puits de carbone, moteurs d'emploi local, lieux de vie et d'émerveillement.

Rejoignez-nous !

Adhérez, soutenez, agissez avec la Forêt Modèle de Provence. Ensemble, faisons de notre forêt un modèle... pour la Provence, pour la Méditerranée, pour demain.

Contact :

nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr

06 08 04 84 14

www.foretmodeleprovence.fr





Bulletin d'adhésion à Forêt Modèle de Provence Année 2026

À retourner par courrier/courriel accompagné du règlement :

Par chèque à l'ordre de Forêt Modèle de Provence à l'adresse : Pavillon de chasse du Roy René Valabre CD7, 13 120 Gardanne

Sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/foret-modele-de-provence>

Par virement, dans ce cas, prendre contact par mail : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr

Nota bene : L'association est reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques depuis le 28 août 2017, le montant de la cotisation est déductible des impôts :

pour les particuliers, à hauteur de 66% de la somme dans la limite de 20% du revenu imposable,
pour les particuliers, sur la fortune immobilière à hauteur de 75% de la somme dans la limite de 50 000€ /an,
pour les entreprises, à hauteur de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Barème des cotisations 2026 :

Devenez mécène



Catégories	Montant (réduction pour les lecteurs de la Gazette)
Particuliers	20€ 10€
Associations	50€ 25€
Entreprises	100€ 50€

Adhérez en ligne



Bulletin d'adhésion à Forêt Modèle de Provence Année 2026

Personne morale / physique :

Adresse :

Tél : e-Mail :

Pour une personne morale, son représentant :

Nom : Prénom :

Fait à le

Signature :

Retourner par courrier à : Forêt Modèle de Provence - Pavillon de chasse du Roy René - Valabre CD7 - 13120 Gardanne ; **ou par mail.**

6 Les petites annonces du liège

- Recherche pour l'animation de nos expositions et le projet de musée, toutes archives, photos, vieux documents (numériser ou en dons) et autres objets ayant attiré à la filière économique du chêne-liège. Recherche également des témoignages.

> Prendre contact avec Nicolas Plazanet : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr et 06 08 04 84 14

- Pour partenaire et adhérent de Forêt Modèle de Provence, recherche terrain forestier avec cabanon, préférence Massif des Maures.

> Prendre contact avec Nicolas Plazanet : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr et 06 08 04 84 14

- Pour l'étude et la construction d'une filière sur l'arbousier, nous rachetons à 5€ le kg d'arbouses.

> Prendre contact avec Nicolas Plazanet : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr et 06 08 04 84 14

Pour passer vos annonces l'an prochain, envoyez-nous un mail.





Merci à nos partenaires

Partenaires institutionnels



Partenaires mécènes



Mécénat Forêt Modèle de Provence

Pour mener à bien son vaste programme d'actions, Forêt Modèle de Provence continue sa recherche active en termes de mécènes. Si nos thématiques vous intéressent, prenez contact et construisons un partenariat en faveur de nos forêts (déduction fiscale de 66% sur l'impôt sur les revenus et de 60% sur l'impôt sur les sociétés).

Une dizaine d'entreprises nous soutiennent déjà.



**Forêt
Modèle
de Provence**

Rejoignez-nous

Adhésion dès 10€

Mécénat dès 500€



www.foretmodeleprovence.fr

